

FEDERATION
FRANCAISE
SPORTIVE DE
TWIRLING
BÂTON



PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL


MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

2025 - 2029

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Nicolas DREUMONT Directeur Technique Fédéral

Accepté par le codir le : 7 juin 2025

Le président : Didier PASCAL



CONTEXTE	3
PARTIE STRATEGIQUE	6
BILAN DE L'OLYMPIADE	7
Bilan des résultats	7
2022 : deux Championnats du Monde.....	8
Championnat du Monde WBTF 2022, épreuves non RHN.....	9
Championnat du Monde WFNBT 2022, solos, épreuves RHN.....	10
Championnat du Monde WFNBT 2022, épreuves non RHN	10
2023 : Premier Championnat du Monde Technique IBTF.....	11
Epreuves solo RHN	11
Epreuves non RHN.....	12
2024 : Premier Championnat du monde Artistique IBTF.....	13
Epreuves solo RHN	13
Epreuves non RHN.....	13
La France en Europe	15
Enseignements de l'olympiade	16
Bilan sur les sportifs.....	18
Mise en liste 2021-2024.....	18
Le suivi socio-professionnel	22
Bilan sur l'encadrement	24
Bilan des programmes d'accession / excellence.....	26
Bilan de la stratégie Outremer	29
Bilan en matière de l'accompagnement scientifique et de datas.....	30
Objectifs de résultats pour le cycle 2025-2029.....	31
Compétitions de référence.....	31
Objectifs de résultats	34
Perspectives de mise en liste	36
Moyens mobilisés.....	37
Les programmes d'accession territoriaux	38
Les programmes d'accession nationaux (PASS)	39
Les programmes d'excellence (PEX).....	48
Ressources humaines.....	61
Indicateurs de suivi et d'évaluation	65
Autres indicateurs.....	66
PARTIE OPERATIONNELLE	67
	1



Critères de mise en listes ministérielles	68
Critères de mise en liste SHN	68
Critères de mise en liste Espoirs	69
Critères de mise en liste Collectif National	69
Critères de mise en AJSHN	70
Reconversion :	70
Convention fédération / SHN	71
La SMR	75
Surveillance médicale règlementée des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF	75
SHN et maternité	78
Compétences et Honorabilité des cadres	80
Les programmes d’accessions	85
Programme d’Accession Territoriale	85
Programme d’Accession Nationale Spécialité Artistique	86
Programme d’Accession Nationale Spécialité Technique	87
Déclinaison de la stratégie dans les Outremers	88



CONTEXTE

Lors de l'olympiade précédente la Reconnaissance de Haut Niveau (RHN) ne concernait que les épreuves individuelles. En effet, la précédente RHN n'a été demandée que pour la spécialité SOLO qui en réalité signifie épreuve individuelle. Cette demande est certainement due à :

- Une incompréhension de la part du demandeur
- Une incompréhension entre épreuve et spécialité
- Une structuration des spécialités pas encore claire de notre sport par la Fédération mondiale IBTF qui rassemblait à ce moment-là les deux Fédérations mondiales de Twirling Bâton, la WBTF spécialisée dans les épreuves artistiques et la WFNBTB spécialisée dans les épreuves techniques.

L'ensemble des épreuves individuelles a donc été proposé sur le PPF précédent pour une RHN construite de base sur les résultats des épreuves solo freestyle. Une RHN freestyle aurait dû être demandée avec les épreuves :

- Solo freestyle
- Freestyle Pair
- Freestyle Team

Nous afficherons donc les résultats liés au PPF précédent (solo) ainsi que les résultats des autres épreuves qui nous ont permis d'effectuer la nouvelle RHN et qui séparent bien les 2 spécialités du Twirling Bâton

Points négatifs du précédent PPF :

- Les épreuves freestyle pair et freestyle équipe, pourtant parties intégrantes du Championnat du Monde WBTF / Artistique IBTF « freestyle & rhythmic Twirl » n'ont pas été considérées comme épreuves de haut niveau alors que nos athlètes Français font partie des meilleurs mondiaux sur ces épreuves.
- Les athlètes des épreuves solo techniques ont pu accéder au statut de haut niveau sur une RHN conçue sur la spécialité solo freestyle. L'ensemble des épreuves solos ont été ajoutées sur les parcours d'accession et d'excellence du freestyle sans précision. La part des SHN de cette spécialité ne reflète donc pas l'efficacité de précédent PPF.



Nouvelle structuration internationale

L'IBTF est la nouvelle Fédération internationale qui regroupe l'ensemble des spécialités mondiales du Twirling Bâton

- Le Twirling Artistique : pratiqué par environ 80% des athlètes français
- Le twirling Technique : pratiqué par environ 30% des athlètes français
- Les majorettes : pratiquées par un faible pourcentage des athlètes français affiliés à la FFSTB

Historiquement le « Twirling Artistique » était géré par la WBTF au niveau mondial et la FFTB au niveau National, le « Twirling technique » et Majorette par la WFNBTB au niveau mondial et la NBTA au niveau national.

Avec cette restructuration internationale, certaines épreuves gérées par la WBTF ont été requalifiées de Techniques et certaines épreuves gérées par la WFNBTB ont été requalifiées Artistiques

Points positifs :

- La demande de RHN a été construite de la manière suivante :
 - Une RHN cas numéro 3 pour le twirling Artistique et l'ensemble de ses épreuves
 - Une RHN cas particulier pour le twirling Technique et l'ensemble de ses épreuves
- Le plan de Performance sera donc plus précis et adapté aux spécialités.

La France : pays précurseur de l'unification des spécialités

En 2017, sous les encouragements du Ministère des Sports, la FFSTB naît de l'unification des deux Fédérations nationales.

Chaque pratique est dirigée par un Directeur Technique Fédéral au niveau sportif.

Les décisions ont été prises en commun mais chaque pratique a été respectée. C'est-à-dire que chaque pratique a organisé ses sessions de formation, ses stages pratiques et ses compétitions même si, progressivement, l'envie de travailler ensemble se faisait ressentir entre les élus, les cadres et les clubs.

Concrètement, l'unification est effective au niveau administratif mais assez imperméable sur le terrain. En effet, l'ensemble des athlètes sont affiliés à la FFSTB mais avec des licences différentes :

- Pratique FFTB
- Pratique NBTA

Cette organisation est un premier pas vers l'unification mais ne va pas permettre aux athlètes de se diriger facilement d'une pratique à l'autre du fait que chaque pratique fonctionne encore de manière indépendante.

Sur l'olympiade précédente, les Directeurs Techniques et les Commissions Sportives ont travaillé de sorte à permettre aux athlètes issus des deux spécialités de se rencontrer et de se former sur l'ensemble des épreuves et ainsi détecter des potentiels pour une orientation plus spécifique de la pratique.

Le groupe France initialement prévu que sur le « freestyle » a ouvert ses portes aux athlètes « rhythmic twirl » afin de travailler ensemble sur les qualités techniques et artistiques attendues sur le premier Championnat du Monde artistique 2024.



Les premiers championnats du monde IBTF

L'IBTF organise alors en 2023 son premier Championnat du Monde Technique

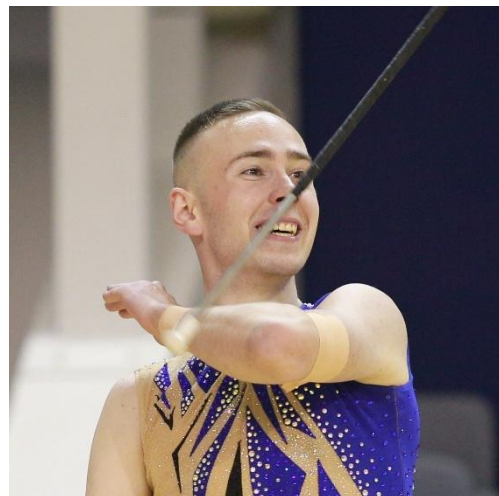
L'IBTF, pour ce premier grand rendez-vous, a proposé le mode de sélection suivant :

- Les pays avec deux Fédérations distinctes : sélection de 3 athlètes maximum par Fédération
- Les pays n'ayant qu'une fédération affiliée : sélection de 6 athlètes maximum
- Les pays ayant leurs fédérations unifiées : sélection de 6 athlètes maximum de leur choix.

La France a fait le choix de présenter 3 athlètes affiliés à la FFSTB sur les pratiques FFTB et 3 athlètes affiliés à la FFSTB sur les pratiques NBTA. Ce choix est notamment dû à des difficultés pour organiser des sélections internationales à grande échelle.



Aujourd'hui, la Fédération travaille sur l'ouverture des sélections pour les championnats nationaux et internationaux des spécialités techniques et artistiques et propose une orientation de plus en plus claire aux adhérents afin d'obtenir des athlètes plus spécialisés et surtout pour offrir aux adhérents des pratiques en corrélation avec leurs objectifs sportifs, qu'ils soient de loisir ou de compétition.





Version 3 TWIRLING 20 mai 2025

PARTIE STRATEGIQUE

Yann GARRIC

Champion du monde 2023 Solo 1 bâton, spécialité Technique

Champion du monde 2024 Freestyle Team, spécialité Artistique



© C.J.33 - Raphaël HERCOUËT



Version 3 TWIRLING 20 mai 2025

BILAN DE L'OLYMPIADE

Bilan des résultats

La France reconnue par l'IBTF comme meilleure nation
lors des Championnats du Monde artistique 2024





2022 : deux Championnats du Monde

Championnat du Monde WBTF 2022, solo freestyle, épreuves RHN

Classement par médaille Solo Freestyle Senior

SOLO Freestyle					
Classement par médaille athlètes Senior					
	Or	Argent	Bronze	Total	RANG
JAPON	3	2	3	8	1
USA	1	0	1	2	2
FRANCE	0	1	0	1	3
CANADA	0	1	0	1	3

Classement par médaille Solo Freestyle Toutes Catégories

SOLO					
Classement par médaille toutes catégories					
	Or	Argent	Bronze	Total	RANG
Japon	5	3	4	12	1
USA	1	0	1	2	2
France	0	2	1	3	3
Canada	0	1	0	1	4



Championnat du Monde WBTF 2022, épreuves non RHN

Freestyle Pair

Championnat du Monde WBTF 2022								
FINALES FREESTYLE PAIR								
Mixte								
Youth	1	Japon	Junior (Senior devant participé en Junior 2021 lors du Covid)	1	Japon	Senior	1	Japon
	2	France		2	France		2	France
	3	Canada		3	Canada		3	Usa
	4	Norvège		4	Norvège		4	Italie
	5	USA		5	USA		5	Espagne
	6	Italie		6	Italie		6	Suisse

Freestyle Team

Championnat du Monde WBTF 2022		
FINALES FREESTYLE TEAM		
Mixte		
Catégorie unique	1	Japon
	2	USA
	3	France
	4	Italie
	5	Espagne
	6	Canada

Classement par nation

Championnat du Monde WBTF 2022				
CLASSEMENT PAR MEDAILLE				
Toutes épreuves				
	or	argent	bronze	TOTAL
JAPON	9	3	4	16
USA	1	2	2	5
France	0	5	2	7
CANADA	0	1	2	3

Résultat du combiné par nation

Classement WBTF	
1	Japon
2	France
3	USA



Championnat du Monde WFNBTBTA 2022, solos, épreuves RHN

Classement par médaille Solos Senior

Championnat du Monde WBTF					
2022					
CLASSEMENT PAR MEDAILLE					
SOLO SENIOR					
	Or	Argent	Bronze	Total	RANG
USA	5	5	5	15	1
France	1	1	1	3	2
Italie	1	0	0	1	3

Classement par médaille Solos Toutes Catégories

Championnat du Monde WBTF					
2022					
CLASSEMENT PAR MEDAILLE					
SOLO TOUTES CATEGORIES					
	Or	Argent	Bronze	Total	RANG
USA	16	16	15	47	1
France	4	5	4	13	2
Italie	3	0	0	3	3
Belgique	1	1	0	2	4
Angleterre	0	0	1	1	5
Espagne	0	0	1	1	5

Championnat du Monde WFNBTBTA 2022, épreuves non RHN

DUET											
Preteen	1	USA	Youth	1	USA	Junior	1	USA	Senior	1	USA
	2	France		2	CANADA		2	NORVEGE		2	ANGLETERRE
	3	PAYS BAS		3	NORVEGE		3	ITALY		3	PAYS BAS
	4	CANADA		4	Espagne		4	ANGLETERRE		4	France
	5	NORVEGE		5	France		5	CANADA		5	NORVEGE
	6	Espagne		6	Italie		6	France		6	Belgique

TWIRL TEAM				DANCE TEAM							
Junior	1	USA	Senior	1	USA	Junior	1	USA	Senior	1	USA
	2	CANADA		2	ANGLETERRE		2	Italie		2	NORVEGE
	3	France		3	France		3	CANADA		3	France
	4	NORVEGE		4	NORVEGE		4	France		4	CANADA
	5	ANGLETERRE		5	PAYS BAS		5	NORVEGE		5	PAYS BAS

2023 : Premier Championnat du Monde

Technique IBTF

Epreuves solo RHN

Classement par médaille

La réunification a permis à l'ensemble des pays de se retrouver sur un unique Championnat du Monde et une nation comme le Japon, n'étant pas affiliée à la NBTA, a pu pour la première fois concourir au plus haut niveau dans ces épreuves.

L'épreuve individuelle phare de ce Mondial est le solo 1 bâton. Cette épreuve technique représente le socle commun de toutes les épreuves du Twirling. C'est le « savoir twirler ». Le Japon a depuis ses débuts enseigné cette discipline à l'ensemble de ses pratiquants avant de les former sur les épreuves dites artistiques.

Cette nation est alors arrivée en force et s'est positionnée comme nation dominante sur cette spécialité dominée jusqu'alors par les Etats unis.

Le Japon est donc en 2023 devenu, la meilleure nation mondiale du Twirling Technique et Artistique.

Cette nouvelle configuration a été en défaveur de beaucoup de nations qui n'ont pu accéder en Finale. En effet 6 participants par pays ont laissé peu de places aux autres concurrents.

Pour exemple, Charlyne COLOMBET, malgré une performance digne de nos attentes, atteint le top 10 en solo 1 bâton, derrière 5 japonaises et 3 américaines.

Une surprise de taille est venue remonter la France dans le classement, Yann GARRIC athlète reconnu internationalement en solo freestyle, remporte l'or en solo 1 bâton, Alexy BERNARD l'argent et Matthéo SOTO se positionne à la 4^{ème} place.

Classement total par médaille des SOLO SENIORS					
Japon	10	8	10	28	1
USA	4	4	6	14	2
France	1	1		2	3
Canada	0	2		2	4

Les résultats lors de ce Championnat du Monde permettent à la France de se situer dans le top 3 mondial derrière le Japon et les USA.

Ces résultats ont donné lieu à des analyses plus profondes afin de maintenir notre rang et d'aller concurrencer les USA sur certaines épreuves où la France à la capacité d'être meilleure en 2025 et surtout en 2027.

La France se classe donc 3^{ème} sur l'ensemble des épreuves individuelles « SOLO » loin derrière la suprématie Japonaise.



Epreuves non RHN

Artistic Pair Junior		Artistic Pair Senior		DUET Junior		DUET Senior	
1	JAPON	1	JAPON	1	USA	1	USA
2	JAPON	2	JAPON	2	USA	2	CANADA
3	JAPON	3	JAPON	3	France	3	ANGLETERRE
4	JAPON	4	JAPON	4	USA	4	NORVEGE
5	JAPON	5	JAPON	5	France	5	USA
6	JAPON	6	JAPON	6	USA	6	USA
7	NORVEGE	7	CANADA	7	USA	7	CANADA
8	USA	7	USA	8	USA	8	USA
9	USA	9	CANADA	9	France	9	France
10	Italie	10	USA	10	France	10	USA

TWIRL TEAM		ARTISTIC TEAM		ARTISTIC GROUP		Twirling Corps	
1	USA	1	Japon	1	Japon	1	USA
2	France	2	JAPON	2	JAPON	2	USA
3	Norvege	3	FRANCE	3	Italie	3	Canada
4	Canada	4	USA	4	France	4	France
5	USA	5	Espagne	5	USA	5	Norvège
		6	USA	6	Espagne		

Classement par nation

Classement total par médaille Mondial Technique Senior					
	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL	RANG
Japon	14	12	12	38	1
USA	7	6	6	19	2
France	1	2	1	4	3
Canada	0	3	1	4	4

COMBINE	
1	JAPON
2	USA
3	France



2024 : Premier Championnat du monde

Artistique IBTF

Epreuves solo RHN

Classement par médaille Solo Senior

Classement par médaille SOLO SENIOR				
	Or	Argent	Bronze	RANG
Japon	2	2	2	1
France	2	1	1	2
Canada	0	1	0	3
USA	0	0	1	4

Classement par médaille Solo Freestyle Toutes Catégories

Classement par médaille SOLO toute Catégorie				
	Or	Argent	Bronze	RANG
Japon	4	4	4	1
France	2	2	3	2
USA	1	1	1	3
Espagne	1	0	0	4

Epreuves non RHN

FREESTYLE PAIR					
Classement par médaille athlètes Senior					
	Or	Argent	Bronze	Total	RANG
JAPON	1	1	0		1
France	0	0	1	1	2

FREESTYLE TEAM					
Classement par médaille athlètes Senior					
	Or	Argent	Bronze	Total	RANG
France	1	0	0	1	1
JAPON		2			2

Classement par nation

Classement par médaille				
	Or	Argent	Bronze	RANG
Japon	6	8	4	1
France	3	2	5	2
USA	1	1	1	3



La France se classe 1^{ère} nation mondiale au combiné par point et 2^{ème} par médaille.

La France se démarque bien souvent pour sa créativité artistique notamment sur les épreuves collectives.

12 Français deviennent champion du monde :

Mattheo SOTO, Charlyne COLOMBET, Meline LESAGE, Emma LEXTRAIT, Sabrina PEAN, Charlotte CURY, Alexia DESSY, Nathan BOUCHEMAL, Remi JUSSON, Yann GARRIC, Noa CHATELLIER, Jason TRAVERS

Cependant le Japon reste le pays dominant sur le monde sur une majeure partie des épreuves.

Ces résultats s'expliquent pour plusieurs raisons :

- Les aptitudes dues à la génétique
- Culturelles
- Infrastructurelles, les gymnases sont plus grands et plus haut pour les athlètes de niveau international
- Les entraînements plus nombreux et intégrés au système scolaire
- Deux grandes structures se partagent l'excellence.
- Une préparation plus ciblée sur le twirling technique. Le freestyle n'est abordé que pour les athlètes plus talentueux

Jusqu'aujourd'hui, cette nation ne s'était pas inscrite sur les épreuves Rhythmic, ce qui a permis à la France, lors du dernier Championnat du Monde de se positionner au 1^{er} rang du combiné et obtenir deux médailles d'or en senior femme et homme. Nous devons donc envisager un engagement de ce pays sur les prochaines épreuves Rhythmic de 2026.

Le staff technique reste attentif aux résultats des USA et de certains pays européens qui ne cessent de progresser.



La France en Europe

Différents championnats d'Europe ont eu lieu

2022 : NBTA

2023 : WBTF

2023 : NBTA

2024 : NBTA

Sur l'ensemble de ces compétitions de référence, la France se positionne à 1^{ère} place au classement par médaille.

Cependant, nous restons vigilants sur l'évolution de certaines nations européennes :

- Italie
- Espagne
- Norvège

Dans le précédent PPF, aucun objectif de résultat n'était annoncé. Il est donc difficile de comparer les résultats obtenus. Cependant, il convient d'en retirer un bilan très positif sur ces 4 années avec en 2024 l'obtention de la première place au combiné par point.





Enseignements de l'olympiade

Actions à effet immédiat :

A travers les résultats, nous avons constaté que les jeunes junior avaient des résultats nettement supérieurs que les juniors de 16-17 ans. Ceci s'explique notamment par un manque de suivi des athlètes du Groupe France pendant la période de Pandémie.

Nous allons profiter de cette jeunesse performante pour travailler sur l'optimisation des performances par la mise en place de programmes d'Excellence plus spécifiques avec l'utilisations de données scientifiques et des programmes plus individualisés

La discipline « Technique » comme socle fort

Si à long terme, toutes les épreuves du Twirling peuvent prétendre générer des résultats de haut niveau, l'histoire et le contexte actuel nous montrent qu'il est indispensable, dès la rentrée 2025-2026 de renforcer le socle commun dans les clubs et les programmes d'accession territoriale, et de cibler davantage les épreuves pour laquelle la France a une vraie tradition, un savoir-faire et un réel potentiel de médaille.

Structurer le parcours d'excellence et améliorer l'articulation avec les parcours d'accession

Les programmes d'accession n'étaient pas réellement suivis par la Direction Technique. Un socle commun va donc être mis en place et le dispositif territorial, permettant de détecter de futurs potentiels, va être confié aux deux techniciens : Catherine MOUA et Jason TRAVERS, enseignants fédéraux titrés mondialement et Membres du Pôle Performance.

Le groupe France, plutôt considéré comme un regroupement permettant d'effectuer les sélections internationales, se restructure en se spécifiant sur les deux branches (Technique et Artistique). Ces regroupements, sous forme de stages, permettront aux athlètes et leurs coachs de se perfectionner, de se préparer aux compétitions de référence et d'accéder à des moyens qu'ils n'ont pas dans leur quotidien.



Nécessaire ré-interrogation de l'accompagnement

Le suivi des athlètes mais aussi des entraîneurs doit être amélioré. L'adaptation à la singularité des situations passe par du dialogue permanent, de la proximité et une réactivité dans l'analyse et les traitements des problématiques pouvant émerger.

L'accompagnement des entraîneurs doit s'ancrer dans la volonté d'une montée en compétences grâce à la formation continue et du compagnonnage.

Des temps d'échange et de formation autour de thèmes liés à la performance vont être mis en place : sensibilisation à l'importance de la gestion de l'image sur les réseaux sociaux, du suivi psychologique et de la préparation mentale, de la diététique ou encore du partage d'expériences grâce aux témoignages de grands champions sportifs.

Bilan sur les sportifs

Mise en liste 2021-2024

Les critères :

Critères de mise en liste ministérielle

	Elite	Sénior	Relève	Espoir
Catégorie	Adulte Sénior	Adulte (WFNBTA) Sénior (WBTF)	Junior Pré junior Youth	Cadet Minime
Résultats au championnat du monde	1 ^{er}	2 ^{ème} / 3 ^{ème}	Podium	Finale
Résultats au championnat d'Europe	///	1 ^{er} / 2 ^{ème}	Podium	Podium

Les précédents critères mis en place permettaient uniquement de mettre en liste des athlètes faisant une performance individuelle lors des compétitions internationales de référence.

La notion d'Espoir figurant sur le même tableau « des critères de mise en liste », a porté à confusion. Les athlètes Espoir, les parents et clubs, ont longtemps cru que la mise en liste Espoir correspondait à une mise en liste SHN.

De plus, le critère de mise en liste Espoir ne permet pas à des athlètes concourant en WBTF d'y accéder, puisqu'aucune épreuve internationale cadette ou minime n'est organisée. On y voit bien là, une incompréhension de ce critère de la part de la Direction Technique.

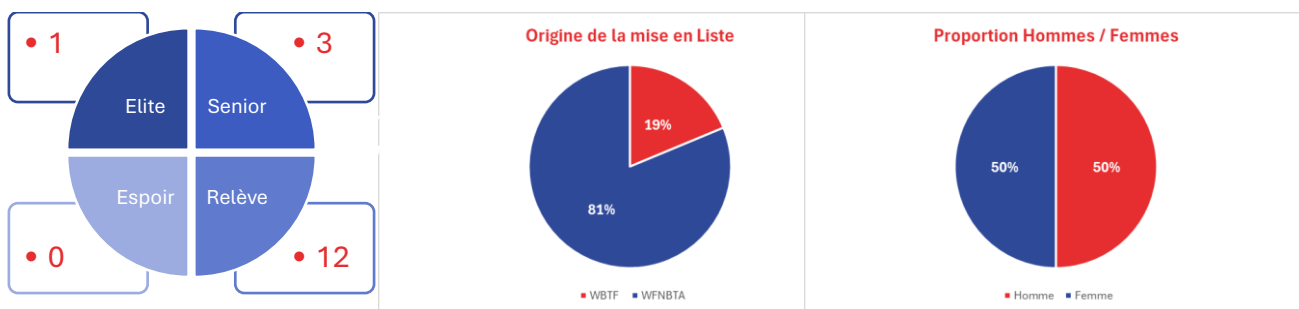
Notons aussi une incohérence du critère Relève. En effet les critères Senior et Relève ont été comparés à nos catégories d'âge et non au sens du terme Relève.

Les critères de mise en liste Sportif de Collectif National n'avaient pas été abordés, empêchant tout sportif du Groupe France inscrit sur le Parcours d'Excellence, d'être identifié et mis en liste.

Les critères de mise en liste AJSHN n'avaient pas été abordés, et ce n'est qu'en 2023, à l'aide de Monsieur ROSETTE, que nous avons abordés cette notion, et avons permis à 7 juges d'être mis en liste en 2024.



Mise en liste 2023



Sur 16 mises en liste :
- 2 sont issues du Championnat d'Europe WBTF
- 14 sont issues des Championnats d'Europe et du Monde WFNBTAs

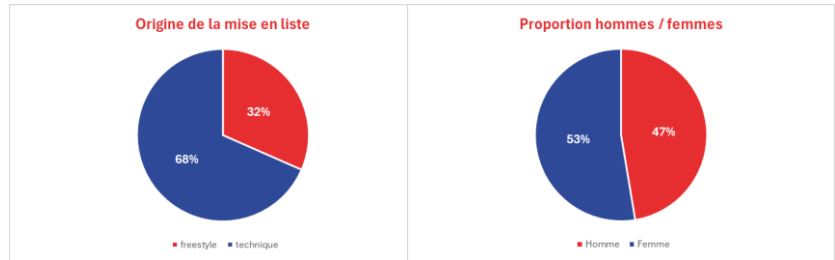
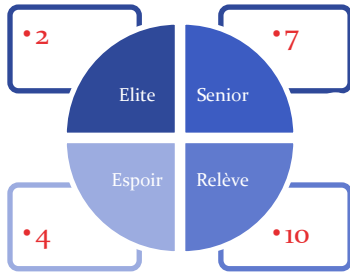
A travers ces chiffres nous pouvons conclure que :

- la notion d'Espoir n'est pas comprise
- 81% des SHN sont issus des épreuves WFNBTAs, non mentionnés dans la RHN Solo. Un nombre important d'athlètes sont alors mis en liste puisque la France domine largement sur les autres nations européennes, et sur ce Championnat du Monde, seuls deux pays hors Europe sont représentés (le Japon n'étant pas affilié)
- Seuls 3 athlètes des épreuves solo freestyle, ont été mis en liste à la suite du Championnat du Monde 2022. Les athlètes concourant dans les épreuves duo et équipe ne pouvaient être mis en liste alors que nous sommes plus performants dans ces épreuves. (Voir contexte)

Cette proportion a créé de l'incompréhension au sein des athlètes freestyle.



Mise en liste 2024



Sur 19 mises en liste

- 6 athlètes sont issus des épreuves WBTF
- 12 athlètes sont issus des épreuves WFNBT
- 1 athlète Champion d'Europe WBTF et Champion du Monde Technique IBTF

Cette augmentation s'explique par :

- un Championnat d'Europe Freestyle où les Français dominent les autres pays. Ainsi le nombre d'athlètes freestyle mis en liste double,
- un maintien des résultats au Championnat d'Europe WFNBT et un Championnat du Monde Technique IBTF. Seul 1 athlète accède à la mise en liste sans avoir concouru sur le Championnat d'Europe WFNBT et accède au titre de Champion du Monde solo 1 bâton senior.

Mise en liste Espoirs :

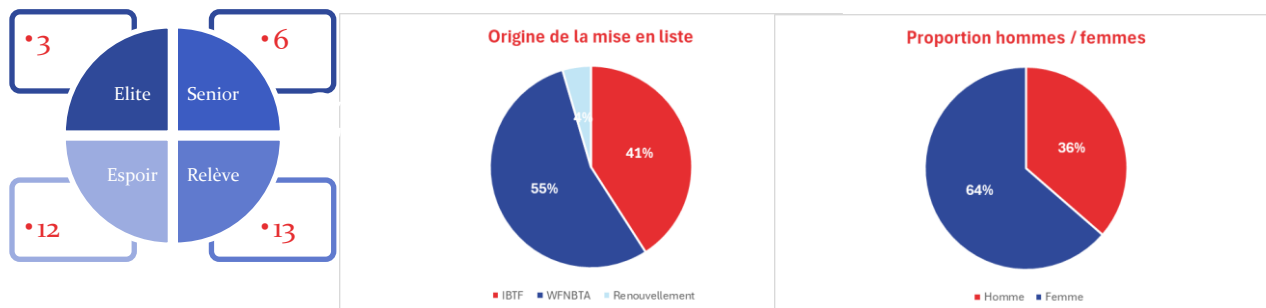
4 athlètes ont été mis sur la liste Espoirs suite à leur résultat au Championnat d'Europe WFNBT. Seule cette Fédération internationale proposait une catégorie de jeunes athlètes.

Mise en liste Relève :

7 juges ont été mis en liste suite à leur participation au Championnat du Monde.



Mise en liste 2025



Sur 22 nouvelles mises en liste SHN :

- 9 sont issues de performance sur le Championnat du Monde Artistique IBTF
- 12 sont issues du dernier Championnat d'Europe WFNBT A
- 1 est un renouvellement Elite

La restructuration de l'IBTF comportant pour la première fois l'épreuve rythmic sur ce Championnat du Monde Artistique a permis à la France d'unir ses forces et de performer.

A noter que les résultats au Championnat d'Europe WFNBT A auraient à eux seuls permis à 16 athlètes d'être mis en liste. Les résultats de la France ont été meilleurs que les années précédentes. 2 d'entre eux ont participé au Championnat du Monde Artistique et se sont classés Champion du Monde en Solo Rhythmic Twirl.

Mise en liste Espoirs : 10 jeunes athlètes ont performé sur le Championnat d'Europe NBTA, et 2 athlètes freestyle ont été mis en liste sur proposition du DTF pour leurs performances exceptionnelles sur le Championnat du Monde 2024.

Bilan des 3 années

Le nombre d'athlète mis en liste a augmenté d'année en année avec pour indicateur favorable une baisse d'effectif d'un critère est accompagnée systématiquement d'une hausse du critère supérieur.

	2023	2024		2025	
Elite	1	2	100%	3	50%
Senior	3	7	133%	6	-14%
Relève	12	10	-17%	13	30%
Total	16	19	19%	22	16%
Espoirs	0	4		12	200%
AJSHN	0	7		8	14%



Le suivi socio-professionnel

Nos athlètes étant pour la quasi-totalité mineurs ou étudiants n'ont demandé aucune mise en place des dispositifs proposés.

Seules les aides personnalisées ont été apportées sur la base des 10 000€ accordés.

En 2023, première année de mise en liste, le Directeur Technique étant démissionnaire, les informations sur ce dispositif n'ont pas clairement été diffusées auprès de nos athlètes. Par conséquent, seul 3 athlètes ont pu bénéficier de cette aide à hauteur de 80% de leurs dépenses liées à leur pratique.

En 2024, 10 athlètes ont sollicité une aide personnalisée.

Cette demande se fait auprès du Directeur Technique fédéral et est basée sur les dépenses liées à leur pratique sur présentation des factures.

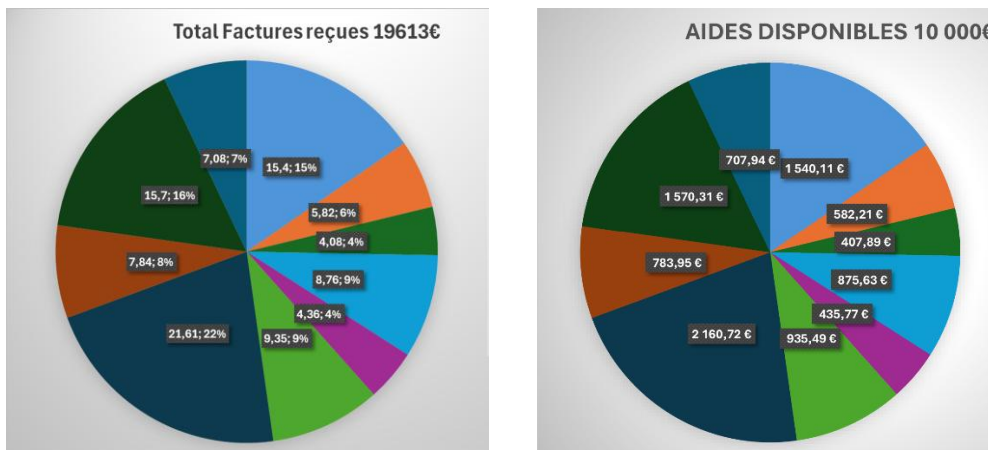
L'enveloppe étant de 10000€ pour 19 athlètes listés, elle nécessite une organisation efficace.

Nos compétitions internationales se terminant en août, les athlètes envoient leur demande sur les 4ème et 5ème campagnes d'aide

Un tableau récapitulatif est alors établi afin de connaître les besoins de chacun. Chaque somme demandée représente un pourcentage de la somme totale.

Ces pourcentages sont répercutés sur l'aide disponible

Chaque athlète demandeur a perçu une somme correspondant à 51% de ses frais déclarés.



Une majeure partie de ces dépenses est liée aux frais engendrés pour l'achat de matériel nécessaire à la pratique et aux frais liés aux compétitions nationales.

Les sommes les plus importantes ont été versées à des athlètes ayant participé à des stages de perfectionnement et ayant pris des cours particuliers grâce à l'aide personnalisée perçue. **L'impact est visible sur la performance. Certains athlètes ont pu accéder plus facilement à des cours privés et stages de perfectionnement.**

Aujourd'hui un certain nombre d'athlètes aimeraient prendre plus de cours particuliers avec des Entraîneurs de haut niveau, mais l'aspect financier reste un frein. Les clubs, les organes déconcentrés et la Fédération ne parviennent pas toujours à fournir le financement nécessaire et



l'enveloppe d'aides personnalisées ne permet pas d'aller plus loin dans cette démarche d'aide pour le perfectionnement et l'amélioration des conditions d'entraînement.

L'enveloppe des AP, bien que non négligeable, ne permet pas d'être réellement impactante sur l'ensemble des SHN.

Pour les années suivantes, avec la nouvelle RHN, nous devons nous attendre à :

- **Un nombre plus important de sportifs de haut niveau et donc à un besoin en AP plus important.**
- **Un besoin de reconversion, notamment avec l'arrivée du CQP TSARE spécialité Twirling**

Vis'or n'a pas permis en 2023, à la suite d'un souci d'accès, d'être un outil intéressant. Cependant, ayant peu de SHN, l'organisation interne était assez facile



Bilan sur l'encadrement

Le groupe France, organisé en stages de perfectionnement du parcours d'Excellence et d'Accession National Artistique, est encadré de manière systématique par :

- Alexandra BOISSINOT : Conseillère Technique Fédéral
- Prescillia MORAN : Juge International qui évalue les performances
- Rebecca SALMON : Juge international et Technical Advisor qui fait le lien sur le plan technique entre l'IBTF et le Directeur Technique Fédéral

Depuis 2024, le nouveau Directeur Technique Fédéral, lui-même Cadre Fédéral a rejoint de manière permanente l'encadrement technique.

Afin de compléter l'équipe :

Deux kinésithérapeutes, anciens athlètes Twirler, sont constamment présents afin de travailler sur :

- La préparation physique générale
- La récupération
- Le rééquilibrage musculaire
- Les soins spécifiques

Nous faisons appel à un Entraîneur Italien, Ivanna VACCAROLI, pour son expertise dans le domaine de la préparation physique spécifique au Twirling. Entraîneur Italien de haut niveau, elle a des compétences dans ce domaine nettement supérieur aux Cadres Fédéraux français.

Xavier Papin, est également intervenant sur certains de ces regroupements.

Depuis 2023, le Groupe France s'étant élargi avec l'épreuve Rhythmic Twirl, notre DTF de la spécialité technique, Christine BEL, a rejoint l'équipe, **renforçant ainsi la mixité au sein de la direction technique et du Staff**

Nous rencontrons des difficultés pour recruter des cadres spécifiques au Haut niveau :

- Financier : malgré un contrat de performance, le coût fédéral (commission sportive + commission internationales) représente **33% des dépenses fédérales**
- Aucun diplôme professionnel n'existe à ce jour au niveau du twirling depuis l'impossibilité de faire reconnaître un Brevet Fédéral sur une carte professionnelle
- Les formations fédérales sont assez lourdes et le cursus fédéral est à améliorer.
 - Une session est en cours sur la formation ETN2, spécifique à la spécialité Artistique. Cette formation est destinée à former des Entraîneurs capable d'encadrer des athlètes sur un parcours d'accession territorial et national.
 - Des cadres ont dernièrement été nommés comme CT3, destinés au perfectionnement. Cependant, encore athlètes pour certain, il est difficile de les faire intervenir sur le parcours d'Excellence. Néanmoins, cela représente un potentiel à venir.

Notre Fédération se développe et se structure de plus en plus afin d'améliorer l'enseignement de la base jusqu'au haut niveau, les résultats sont prometteurs. Cependant, pour un sport de haut niveau, le manque de cadres mis à disposition se fait ressentir. Des cadres techniques, à temps partiel, permettraient d'impulser notre Fédération et de faire fonctionner les structures avec professionnalisme sans étouffer financièrement la Fédération et ses structures. Un Directeur Technique National serait alors un réel atout pour notre Fédération. Les fonctions liées à ce poste aujourd'hui gérées par un Directeur Technique Fédéral ne sont pas réalisées de manière optimale. En effet, la Fédération ne peut salarier davantage pour soulager la charge de travail de ce poste qui intervient sur l'ensemble des domaines techniques de la



Fédération (Performance, Accession, Enseignement, Formation de cadres, Arbitrage, Projets, Relations Internationales, etc...)

Sur cette olympiade, la mise en place du staff médical, avec l'arrivée de deux kinésithérapeutes, a été un réel atout pour nos athlètes. Nous avons un homme et une femme pour garantir la mixité auprès de nos athlètes.

Un suivi des qualités physiques, des blessures est réalisé. Les kinésithérapeutes participent activement à la préparation physique et à l'optimisation de la récupération.

En 2025, un premier travail sur la FC de nos athlètes est effectué. Ce travail permet d'identifier :

- La FC max et la capacité de récupération
- La filière énergétique / épreuves
- L'impact émotionnel sur la FC

L'achat de deux cardiofréquencemètres utilisables avec l'application Polar Team nous ont permis de réaliser cette première étude. Les résultats vont nous permettre :

- D'avoir un meilleur suivi de nos athlètes
- De mettre en place des entraînements spécifiques à la filière énergétique
- D'évaluer la progression des athlètes

Un coach sportif spécialisé sur le sujet serait un réel atout pour nos athlètes et cet aspect du sport sera approfondi dans nos formations de cadres fédérales à venir.

Le Staff a été particulièrement attentif au bien être psychologique et au surentrainement. Un athlète a reçu une programmation adaptée à son profil HPI/HPE et une attention particulière.

Bilan des programmes d'accession / excellence

La FFSTB n'a aujourd'hui aucune structure

Le dernier PPF relatait l'existence de 5 centres techniques régionaux sur la métropole, un projet en construction et 1 sur l'île de la Réunion. Ces centres étaient essentiellement tournés vers la spécialité artistique Freestyle solo / pair et aurait pu être assimilé à un programme d'Accession Territorial.



Jusqu'en 2023, ces centres travaillaient en autonomie avec les clubs affiliés sur le territoire. Ces regroupements, sous forme de stages techniques, ont permis de détecter certains potentiels.

En 2023, la Direction Technique, lance son dispositif de détection, permettant aux structures territoriales de détecter et de propulser de jeunes potentiels sur le dispositif d'accession national. Pour les régions n'ayant pas de structure, les juges internationaux et les cadres fédéraux (EN) ont la possibilité de détecter les jeunes talents.

Ce dispositif a permis de détecter et de propulser :

- **En 2022 :**
 - o 5 athlètes en accession national et rapidement en Excellence Junior et membre de l'équipe de France 2022-2023-2024 (3 freestyle solo et 2 freestyle Pair) dont un podium au mondial 2024
- **En 2023 :**
 - o 4 athlètes d'accession national « jeune »
 - o 3 athlètes sur le dispositif d'accession « Junior » soit 60% de l'alimentation. 50% de ces athlètes ont participé à la Coupe d'Europe freestyle.
- **En 2024 :**
 - o 3 athlètes en structure d'accession national « jeune »
 - o 2 athlètes sont entrés sur la structure d'Excellence « Youth »
 - o 1 athlète en structure d'Excellence « Junior »



Version 3 TWIRLING 20 mai 2025

- 1 athlète en structure d'Accession Nationale « Senior »
- 1 athlète en structure d'Excellence « Senior »

Les centres techniques sont aussi l'occasion de proposer des Groupes Artistiques. En effet cette épreuve est ouverte sur le Championnat de France aux groupes régionaux.

Le centre Technique Régional Ile de France a monté en 2022 un projet régional Artistic Team (Spécialité Technique). Ce team a été sélectionné dans l'Equipe de France Technique 2023 et a obtenu la médaille de bronze au championnat du monde IBTF.

Ce projet a été reconduit en 2024 pour le Championnat du Monde Artistique. Pour ce Championnat du Monde, chaque délégation a eu la possibilité d'emmener 2 Freestyle team. Le premier Team étant le Team France (structure d'excellence) l'équipe IDF s'est sélectionnée dans l'Equipe de France et a obtenu la 4^{ème} place au championnat du monde.

Le « Pôle Avenir »

Cette structure est une organisation de la pratique technique sous forme de regroupements nationaux dans le but de détecter des potentiels et de propulser des jeunes talents vers les compétitions internationales. Cette structure n'était pas identifiée sur le PPF mais avait la même fonction de structure d'accession.

Cette structure prend fin en 2025 une nouvelle structuration est mise en place dans la partie opérationnelle.

Le Groupe Espoir :

Cette structure d'accession nationale pour la pratique artistique (freestyle solo et pair) permet aux jeunes potentiels issus du dispositif territorial ou ayant été remarqués par leur performance lors du Championnat de France, de suivre des stages de perfectionnement avec l'encadrement de l'Equipe de France Freestyle dans le but d'accéder au Groupe France (programme d'Excellence).

Sur cette olympiade, 50% des athlètes ont poursuivi leur progression sur le parcours d'excellence.

Les limites de ce programme :

- Peu d'athlètes ont pu accéder à ce programme Espoir qui par manque de moyen se faisait en même temps que le programme d'Excellence.
- Il augmente l'effectif des regroupements Excellence et ne permet pas une individualisation des programmes d'entraînement.

Le Groupe France :

Programme d'Excellence Freestyle jusqu'en 2023 :

- Freestyle solo
- Freestyle pair

Programme d'Excellence Artistique en 2024 :

- Freestyle solo
- Freestyle pair
- Rhythmic



Ce programme alimenté par le groupe Espoir permet aux athlètes de se perfectionner et de se préparer aux compétitions de référence. C'est également l'occasion pour le Comité de sélections internationales de définir la composition de l'Équipe de France.

Ce programme consistait essentiellement à mettre en situation les athlètes sur leur programme, afin d'analyser leur performance et de donner des priorités de travail à l'athlète et son entraîneur. Des cours spécifiques de perfectionnement étaient donnés de manière magistrale pour répondre au mieux à la problématique de nombre.

En 2024, suite à la structuration internationale, la Fédération décide d'intégrer les athlètes de la spécialité technique concourant sur les épreuves rhythmic afin de les préparer au mieux au Championnat du Monde 2024.

Malgré cette contrainte, le staff, les entraîneurs et les athlètes ont réussi à optimiser le temps, les infrastructures afin de se préparer au mieux pour cette compétition.

90% des objectifs de résultats individuels ont été atteints voir dépassés. Les 10% restants sont légèrement en deçà principalement due à une contreperformance. Ce qui signifie que la concurrence avait été clairement identifiée.

100% des objectifs en freestyle pair ont été atteints.

Le TEAM France

Programme d'excellence Freestyle Team. Ce programme réunit 10 athlètes afin de créer, entraîner, et préparer l'équipe sur l'épreuve freestyle team au championnat du monde Artistique.

Ce programme se déroule donc sur 2 saisons sportives.

En 2022, l'objectif de podium est atteint avec une 3^{ème} place

En 2024, l'objectif ambitieux de remporter le championnat du monde est atteint.

Le Groupe Artistique de Chimilin

Nous pourrions identifier ce club comme club d'Excellence « groupe artistique » qui a concouru sur le championnat d'Europe 2023 et sera dans l'équipe de France en juillet 2025.

Pour conclure : l'articulation programme d'accession et d'excellence a montré ses limites. Ceci s'explique en partie par le fait que le sport a été reconnu pour la première fois en Haut Niveau, avec beaucoup d'incompréhension, mais aussi par la nomination en 2022 d'un nouveau Directeur Technique Fédéral qui est resté en poste 18 mois et qui a dû mettre en place ce PPF rapidement. Une nouvelle articulation et de nouveaux moyens sont mis en place en 2025.

Ce nouveau PPF va nous permettre de mieux identifier les programmes d'accession et d'Excellence et de suivre les évolutions.



Bilan de la stratégie

Outremers

Martinique

Un plan de développement a été mis en place sur deux ans. Le projet a permis de répondre à un certain nombre de problématiques rencontrées par la ligue de Martinique est la mise en place d'un « Centre Technique Régional – Centre de ressources ».

Le centre technique doit être pensé et développé comme un outil permettant le développement du Twirling sur l'île, au regard du contexte actuel. Le centre technique permettrait :

- De légitimer l'organisation de stages techniques à destination de tous les clubs de l'île
- D'être un espace de transfert de compétences techniques aux athlètes, des débutants à l'élite
- D'être un espace d'échanges entre entraîneurs, juges et dirigeants
- D'être un « outil communication » afin d'attirer la presse, les médias, ... et ainsi faire la promotion du Twirling sur le territoire martiniquais afin d'attirer de nouveaux licenciés
- D'être un prétexte pour une (re)prise de contact avec les organes dirigeants de l'île (CTM, DRAJES, CTOS, ...)
- De favoriser la communication avec la Fédération en co-construisant le projet, en formalisant une organisation technique.

Enfin l'accompagnement fédéral doit permettre de lancer le dispositif et d'accompagner les responsables de la ligue vers l'autonomie dans la gestion.

Ce projet a rencontré un succès significatif :

- Augmentation du nombre de licenciés
- Amélioration des résultats. Présence d'athlètes sur les 3 finales artistiques du Championnat de France (National 3, National 2, National 1/Elite)
- De nouveaux cadres ont été formés sur le niveau Instructeur de Club et certains poursuivent une formation de niveau supérieur (ETN3)
- Le centre technique régional est autonome et sera identifié comme programme d'Accession Territorial spécifique Antilles et Outre-Mer

Guadeloupe :

La Fédération a mis en place un suivi particulier pour un jeune athlète à fort potentiel :

- Prise en charge des frais liés à sa venue en métropole pour suivre le programme d'Excellence
- Mise à disposition de notre conseillère technique, entraîneur de l'équipe de France, une journée en 2024 et en 2025

Participation au Championnat d'Europe 2023, membre de l'équipe de France artistique 2024 et 2025



Bilan en matière de l'accompagnement scientifique et de datas

La Fédération n'avait pas de stratégie en matière d'accompagnement scientifique et de data.

Sur cette olympiade, le suivi par vidéo des athlètes du programme d'Excellence a été mis en place. Un espace sur le SharePoint de la Fédération est dédié au suivi des performances et à l'analyse des programmes de compétition.

Chaque intervenant et juge AJSHN a accès à cet espace. Les athlètes et leur entraîneur personnel y déposent les performances et peuvent accéder aux analyses des techniciens du Groupe France.

En 2025, un premier travail sur la FC de nos athlètes est effectué. Ce travail permet d'identifier :

- La FC max et la capacité de récupération
- La filière énergétique / épreuves
- L'impact émotionnel sur la FC

L'achat de 2 cardiofréquencemètres utilisables avec l'application Polar Team nous ont permis de réaliser cette première étude. Les résultats vont nous permettre :

- D'avoir un meilleur suivi de nos athlètes
- De mettre en place des entraînements spécifique à la filière énergétique
- D'évaluer la progression des athlètes

Ces premiers résultats motivent le staff à poursuivre les efforts dans ce domaine et faire rentrer des données scientifiques dans les programmes d'entraînement.



Objectifs de résultats pour le cycle 2025- 2029

Compétitions de référence

Championnats du Monde Senior

Catégorie	Compétition de référence	Fréquence	Spécialité	Sexe	Type	Epreuve	Effectif
Senior	Championnat du Monde 2026 et 2028	Tous les 2 ans alterné CM technique	Artistique	Femme	Individuel	Freestyle solo Rhythmic Twirl	
				Homme	Individuel	Freestyle solo Rhythmic Twirl	
				Mixte	Duo Equipe	Freestyle pair Freestyle team	6 à 10
Senior	Championnat du Monde 2025 et 2027	Tous les 2 ans alterné CM artistique	Technique	Femme	Individuel	Solo 1 baton	
						Solo 2 batons	
						Solo 3 batons	
						X Strutt Artistic Twirl	
				Homme	Individuel	Solo 1 baton	
						Solo 2 batons	
						Solo 3 batons	
						X Strutt Artistic Twirl	
				Mixte	Duo	Artistic Pair Duet	
						Artistic Team	6 à 10
				Mixte	Equipe / Groupe*	Twirl Team	6 à 10
						Dance Twirl Team	6 à 10
Artistic group*	minimum 10						
Twirling Corp*	minimum 10						



Championnats d'Europe Senior

Catégorie	Compétition de référence	Fréquence	Spécialité	Sexe	Type	Epreuve	Effectif
Senior	Championnat d'Europe	Tous les 2 ans alterné CE technique	Artistique	Femme	Individuel	Freestyle Solo	
						Rhythmic Twirl	
				Homme	Individuel	Freestyle Solo	
						Rhythmic Twirl	
Mixte	Duo	Freestyl pair					
Mixte	Equipe / Groupe*	Freestyle team	6 à 10				
					Artistic group*	minimum 10	
Senior	Championnat d'Europe	Tous les 2 ans alterné CE artistique	Technique	Femme	Individuel	Solo 1 baton	
						Solo 2 batons	
						Solo 3 batons	
						X Strutt	
					Individuel	Solo 1 baton	
				Solo 2 batons			
				Solo 3 batons			
				X Strutt			
					Duo	Artistic Twirl	
						Artistic Pair	
				Mixte	Duo	Duet	
Mixte	Equipe / Groupe*	Twirl Team	6 à 10				
		Dance Twirl Team	6 à 10				
		Twirling Corp*	minimum 10				

Championnats du Monde Junior

Catégorie	Compétition de référence	Fréquence	Spécialité	Sexe	Type	Epreuve	Effectif
Junior	Championnat du Monde	Tous les 2 ans alterné CM technique	Artistique	Femme	Individuel	Freestyle Solo	
						Rhythmic Solo	
				Homme	Individuel	Freestyle Solo	
	Rhythmic Solo						
Mixte	Duo	Freestyle pair					
Junior	Championnat du Monde	Tous les 2 ans alterné CM artistique	Technique	Femme	Individuel	Solo 1 baton	
						Solo 2 batons	
						Solo 3 batons	
						X Strutt	
					Individuel	Solo 1 baton	
				Solo 2 batons			
				Solo 3 batons			
				X Strutt			
					Duo	Artistic Twirl	
						Artistic Pair	
				Mixte	Duo	Duet	



Championnats d'Europe jeunes

Catégorie	Compétition de référence	Fréquence	Spécialité	Sexe	Type	Epreuve	Effectif
Junior	Championnat d'Europe	Tous les 2 ans alterné CE technique	Artistique	Femme	Individuel	Freestyle Solo	
						Rhythmic Twirl	
				Homme	Individuel	Freestyle Solo	
						Rhythmic Twirl	
Mixte	Duo	Freestyl pair					
					Equipe	Freestyle team	6 à 10
Junior	Championnat d'Europe	Tous les 2 ans alterné CE artistique	Technique	Femme	Individuel	Solo 1 bâton	
						Solo 2 bâtons	
						Solo 3 bâtons	
						X Strutt	
						Artistic Twirl	
				Homme	Individuel	Solo 1 bâton	
						Solo 2 bâtons	
						Solo 3 bâtons	
						X Strutt	
						Artistic Twirl	
Mixte	Duo	Artistic Pair					
		Duet					
Youth (12/14 ans)	Championnat d'Europe	Tous les 2 ans alterné CE artistique	Technique	Femme	Individuel	Solo 1 bâton	
						Solo 2 bâtons	
						Solo 3 bâtons	
						X Strutt	
						Artistic Twirl	
				Homme	Individuel	Solo 1 bâton	
						Solo 2 bâtons	
						Solo 3 bâtons	
						X Strutt	
						Artistic Twirl	
Youth (12/14 ans)	Championnat d'Europe	Tous les 2 ans alterné CE technique	Artistique	Femme	Individuel	Freestyle solo	
						Rhythmic solo	
				Homme	Individuel	Freestyle solo	
						Rhythmic solo	

Il est à noter que les épreuves individuelles Rythmic ne seront plus disputées sur les compétitions de référence à partir de 2027.

Une différence d'objectifs de résultats sera donc visible.

*Les groupes ne seront pas éligibles aux critères SHN

Objectifs de résultats

Spécialité ARTISTIQUE

Catégorie	Compétition de référence	Epreuves	Objectifs		
			Or	Argent	Bronze
Senior	Championnat du Monde 2026	Individuelles		3	3
		Duos		1	
		Collectives		1	
		Classement par médaille			2
Combiné IBTF			2		
Senior	Championnat du Monde 2028	Individuelles			1
		Duos		1	
		Collectives	1		
		Classement par médaille			2
Combiné IBTF			2		

Senior	Championnat d'Europe 2025	Individuelles	3	4	4
		Duos	1		
		Collectives	2		
		Classement par médaille			1
Combiné IBTF			1		
Senior	Championnat d'Europe 2027	Individuelles	2	1	2
		Duos	1		
		Collectives	2		
		Classement par médaille			1
Combiné IBTF			1		

Junior	Championnat du Monde 2026	Individuelles			1
		Duos		1	
Classement par médaille			2		
Junior	Championnat du Monde 2028	Individuelles			1
		Duos		1	
Classement par médaille			2		

Junior	Championnat d'Europe 2025	Individuelles	2	3	3
		Duos	1		
		Collectives	1		
Classement par médaille			1		
Junior	Championnat d'Europe 2027	Individuelles	2	3	3
		Duos	1		
		Collectives	1		
Classement par médaille			1		

Youth (12/14 ans)	Championnat d'Europe 2025	Individuelles	3	3	3
Classement par médaille			1		

**Spécialité TECHNIQUE**

Catégorie	Compétition de référence	Epreuves	Objectifs		
			Or	Argent	Bronze
Senior	Championnat du Monde 2025	Individuelles		1	
		Duos			1
		Collectives		1	1
Classement par médaille			3		
Combiné IBTF			3		
Senior	Championnat du Monde 2027	Individuelles		1	2
		Duos		1	
		Collectives		1	
Classement par médaille			3		
Combiné IBTF			3		

Senior	Championnat d'Europe 2026	Individuelles	3	3	3
		Duos	1		1
		Collectives	1		
Classement par médaille			1		
Combiné IBTF			1		
Senior	Championnat d'Europe 2028	Individuelles	3	3	3
		Duos	1		1
		Collectives	1		
Classement par médaille			1		
Combiné IBTF			1		

Junior	Championnat du Monde 2025	Individuelles		2	1
		Duo			
Classement par médaille			3		
Junior	Championnat du Monde 2027	Individuelles	1	1	1
		Duo			
Classement par médaille			3		

Junior	Championnat d'Europe 2026	Individuelles	2	2	3
		Duo		1	1
Classement par médaille			1		
Junior	Championnat d'Europe 2028	Individuelles	2	2	3
		Duo	1	1	1
Classement par médaille			1		

Youth (12/14 ans)	Championnat d'Europe 2026	Individuelles	3	4	3
		Duos	1	1	
Classement par médaille			1		
Youth (12/14 ans)	Championnat d'Europe 2026	Individuelles	4	4	3
		Duos	2		
Classement par médaille			1		



Sur les Championnats du Monde Senior, les objectifs sont des objectifs de maintien. Nous tenterons de réduire la différence avec le Japon et miserons sur un nouveau Team Freestyle capable de gagner à nouveau l'or sur 2028.

Le Staff de l'Equipe de France Artistique reste très vigilant sur les pays en progression, et nous tenons à maintenir notre position face aux USA et face à l'ensemble des pays européens.

Perspectives de mise en liste

	2025	2026	2027	2028	2029
Elite	3	2	3	2	10
Senior	6	25	30	25	30
Relève	13	25	25	25	25
Espoir	12	20-30	20-30	20-30	20-30
SNC	0	20-30	20-30	20-30	20-30
AJSHN	8	8-10	8-10	8-10	8-10

Cette hausse, avec des variations en senior, s'explique par :

- La Reconnaissance des épreuves **duo et collectives où la France performe**
- Une meilleure appréciation de la catégorie Relève

Si nous avons eu cette reconnaissance sur cette olympiade nous aurions eu en 2025 :

- **13 Elites**
- **11 Seniors**
- **27 Relèves**
- **20 à 30 Espoirs**

Sur cette olympiade, nous avons pour objectifs :

- Conserver notre classement Senior Artistique
 - o 2^{ème} mondial
 - o 1^{er} Européen
- Conserver notre classement Senior Technique
 - o 3^{ème} mondial
 - o 1^{er} Européen
- Obtenir en Junior Artistique :
 - o 2^{ème} mondial
 - o 1^{er} Européen
- Obtenir Junior Technique
 - o 3^{ème} mondial
 - o 1^{er} Européen



Moyens mobilisés

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BÂTON

FFSTB

PROGRAMME D'ACCESSION TERRITORIALE

INSCRIPTIONS

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BÂTON

FFSTB

PROGRAMME D'ACCESSION NATIONALE

INSCRIPTIONS ESPOIR ARTISTIQUE Avenir Technique

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BÂTON

FFSTB

FREESTYLE 2026

TEAM FRANCE

APPEL À CANDIDATURE PROGRAMME D'EXCELLENCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BÂTON

FFSTB

GROUPE FRANCE ARTISTIQUE

INSCRIPTIONS PROGRAMME D'EXCELLENCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BÂTON

FFSTB

GROUPE FRANCE TECHNIQUE

INSCRIPTIONS PROGRAMME D'EXCELLENCE



Les programmes d'accession territoriaux

Les programmes d'accession territoriaux ont pour vocation d'accompagner les athlètes et les clubs dans un objectif de performance régionale N1 et Avancé. Chaque structure a également ses propres objectifs répondant aux besoins spécifiques territoriaux.

Spécialités Artistique et Technique

Les programmes d'Accession Territoriaux : les Comités régionaux (Ligues régionales) organisent des Centres Techniques Régionaux de Formation (CTRF). Ils accueillent des athlètes licenciés des clubs rattachés au Comité régional. Chaque centre a son projet sportif régional en complément du projet national fixé par la Direction Technique.

Les modalités de financement sont fixées par les comités régionaux.

Les athlètes sont détectés et recrutés par les techniciens responsables dans l'objectif d'une ascension vers la performance régionale de niveau national 1 / avancé

La structure et les clubs s'engagent sur un programme d'entraînement destiné à optimiser les compétences techniques et les capacités physiques de l'athlète comme suit :

- Minimum 2 entraînements hebdomadaires au sein du club
- Minimum 3 stages de perfectionnement week-end au sein du programme d'accession
- Un stage de perfectionnement club par période de vacances scolaires
- Diffusion des informations liées à l'organisation des stages organisés sur le plan national

Chaque structure régionale proposera des cours de :

- Préparation physique générale et spécifique
- Danse
- Gymnastique au sol
- **Technique bâton : consolidation des bases et apports de contenu commun aux deux spécialités**



Les programmes d'accession nationaux (PASS)

PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL ARTISTIQUE

Le Programme d'Accession National Artistique (PASS ARTISTIQUE) : 5 centres territoriaux identifiés, ayant la capacité d'accueil et l'encadrement spécifique auront la responsabilité de faire évoluer les athlètes inscrits sur le PASS ou identifiés sur le PSQS, en espoirs, dans l'objectif de performer sur :

- a. Le championnat de France National 1
- b. Le championnat de France National 2 chez les plus jeunes
- c. Les compétitions internationales de niveau A,

Et d'avoir le potentiel d'accéder au parcours d'Excellence.

Ces centres seront répartis en France de la manière suivante et labellisés PASS ARTISTIQUE FFSTB :

- a. Un centre Nord Est qui accueillera principalement les athlètes des ligues Haut de France, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Ile de France
- b. Un centre Sud Est qui accueillera principalement les athlètes des ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse
- c. Un centre Sud-Ouest qui accueillera principalement les athlètes des ligues Occitanie, Nouvelle-Aquitaine
- d. Un centre Nord-Ouest qui accueillera principalement les athlètes des régions Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne, Normandie
- e. Un centre région Centre qui accueillera les athlètes des régions Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine.

Dans l'objectif de préparer au mieux les athlètes, ils pourront candidater prioritairement sur les compétitions internationales de Niveau A. Si toutefois, il venait à manquer des athlètes sur le Parcours d'Excellence, le Directeur Technique Fédéral pourra sélectionner des athlètes du PASS National pour les compétitions de référence.

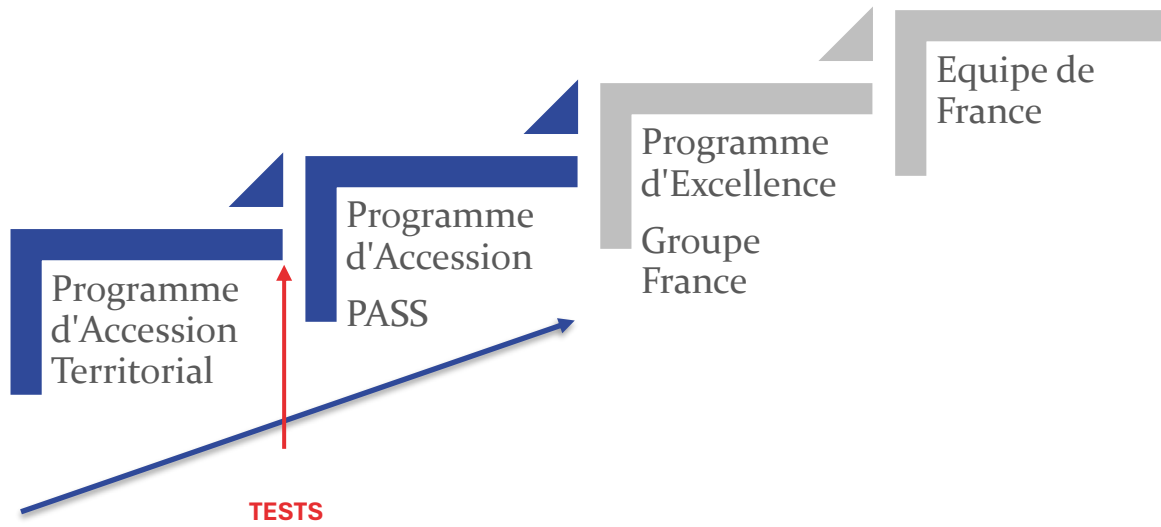
Les modalités de financement sont fixées par les comités régionaux. La Fédération pourra, dans la mesure du possible, proposer un intervenant, dont le salaire sera pris en charge par la Fédération. Une mise à disposition ministérielle d'un technicien sera demandée auprès du Ministère des Sports.

Accéder au Parcours d'Accession National : Le PASS

Les divers Dispositifs d'entrée :

1. Dispositif Territorial

Le premier parcours débute par les Programmes d'Accession Territoriale. Au sein de la structure, le technicien responsable, pourra proposer des athlètes qu'il aura détectés, afin de passer des tests d'entrée sur le programme d'accession Nationale.



En septembre, les inscriptions seront ouvertes pour les athlètes. La gestion des inscriptions est de la responsabilité du Technicien identifié sur le PASS et des responsables nommés à la gestion.

Critères de sortie :

- Sur 2 ans, aucune performance correspondant aux critères d'entrée du dispositif fédéral n'est réalisée
- Passage sur le parcours d'Excellence
- Non reconduction volontaire
- Non-respect du règlement intérieur

En septembre, les inscriptions seront ouvertes pour les athlètes. Ces inscriptions sont de la responsabilité du Technicien identifié sur le PASS



2. Dispositif Fédéral

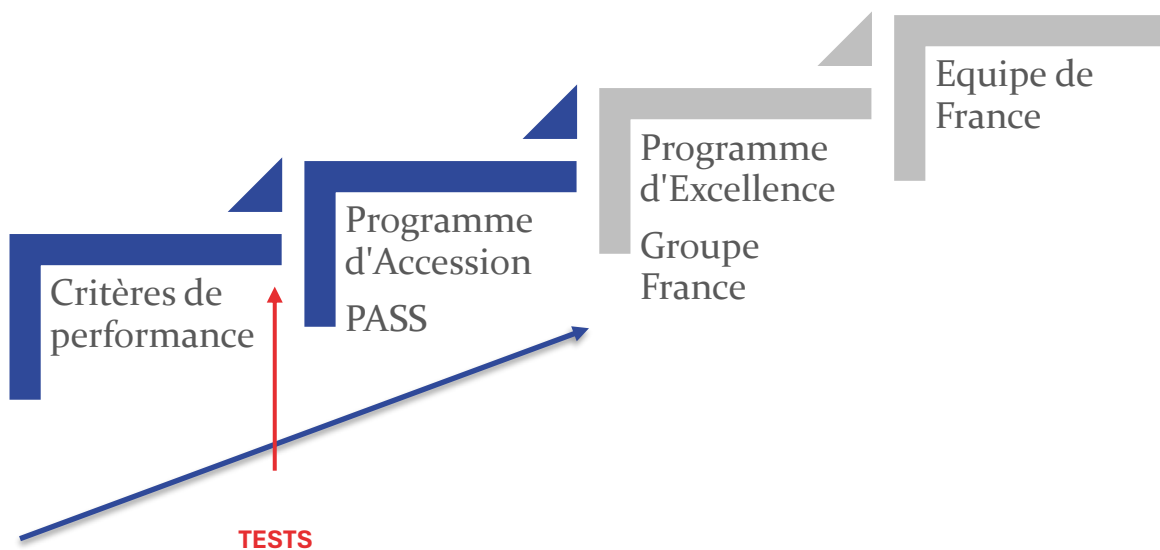
Le second parcours est basé sur les performances en Championnat de France National 2 / National 1 / National 1 Elite.

Critères d'entrée :

- Top 10 de la finale N1 des catégories des – de 20 ans
- Top 3 de la final N2 des catégories Benjamine, minime
- Être détecté sur un parcours d'accèsion Territorial (dispositif Territorial)
- Réussir les tests d'entrée sur le programme d'accèsion National.

Critères de sortie :

- Sur 2 ans, aucune performance correspondant aux critères d'entrée n'est réalisée
- Passage sur le parcours d'Excellence
- Non reconduction volontaire
- Non-respect du règlement intérieur



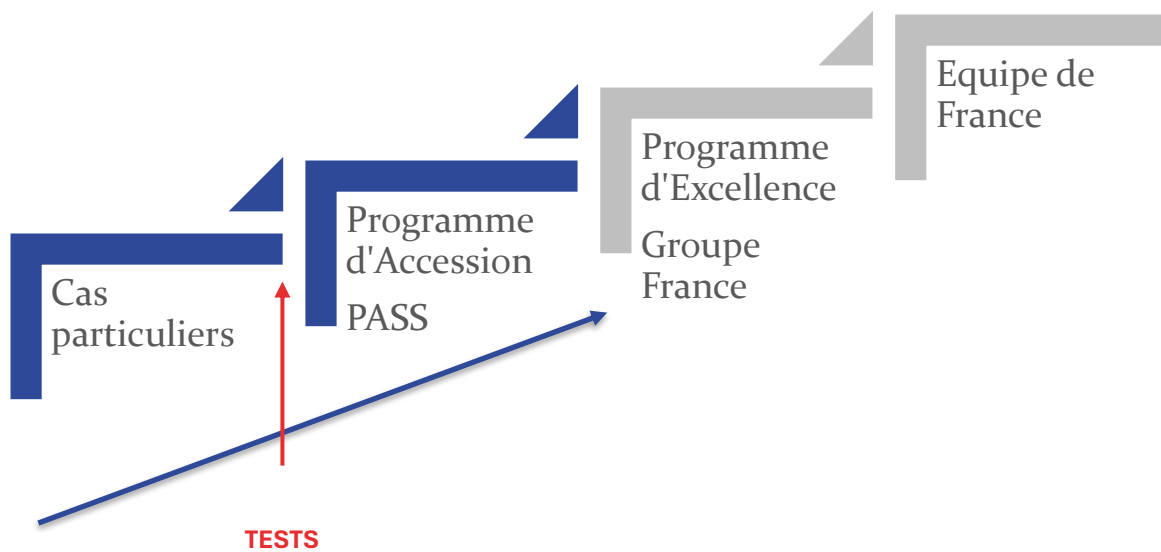
En juin, après la finale du Championnat de France N1 / Elite, les inscriptions au PASS seront ouvertes et mises à dispositions des licenciés répondant aux critères du dispositif fédéral.

3. Cas exceptionnels

Le 3^{ème} parcours concerne l'étude de cas exceptionnels : basé sur la détection de potentiels n'entrant pas dans les dispositifs précédents.

Critères de sortie :

- Sur 2 ans, aucune performance correspondant aux critères d'entrée n'est réalisée
- Passage sur le parcours d'Excellence
- Non reconduction volontaire
- Non-respect du règlement intérieur



Les athlètes intégrant le Parcours d'Accession National s'engagent à concourir sur les catégories suivantes : Benjamine N1, Minime N1, Cadet(te) N1, Junior N1 Elite, Senior N1 Elite.

L'ensemble des candidatures seront à envoyer à Jason TRAVERS, Technicien Membre du Pôle Performance de la Fédération. Les dossiers seront traités en commission pour être proposés à l'approbation du Directeur Technique Fédéral.

L'ensemble des athlètes seront alors convoqués sur une session de tests d'entrée.



PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL TECHNIQUE

Le Programme d'Accession National Technique (PASS TECHNIQUE) : trois centres territoriaux identifiés, ayant la capacité d'accueil et l'encadrement spécifique auront la responsabilité de faire évoluer les athlètes inscrits sur le PASS ou identifiés sur le PSQS, en espoirs, dans l'objectif de performer sur :

- d. Le Championnat de France
- e. Le Bâton d'or*
- f. Le Millénaire
- g. Les compétitions internationales de niveau A,

Et d'avoir le potentiel afin d'intégrer le parcours d'Excellence.

** Le Bâton d'or étant une compétition nationale historiquement très prisée par les athlètes de la spécialité technique, reste un moment privilégié de détection de potentiel. Le DTF pourra alors proposer à des athlètes performants non listé d'intégrer le PASS.*

Historiquement Pôle Avenir, ces centres seront répartis en France de la manière suivante et labellisés PASS Technique :

- Un centre Nord qui accueillera les athlètes des ligues Haut de France, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Ile de France, Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne, Normandie
- Un centre Sud qui accueillera les athlètes des ligues Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine

Dans l'objectif de préparer au mieux les athlètes, ils pourront candidater prioritairement sur les compétitions internationales de Niveau A. Si toutefois, il venait à manquer des athlètes sur le Parcours d'Excellence, le Directeur Technique Fédéral pourra sélectionner des athlètes du PASS National pour les compétitions de références.

Les modalités de financement sont fixées par les comités régionaux. La Fédération pourra, dans la mesure du possible, proposer un intervenant, dont le salaire sera pris en charge par la Fédération. Une mise à disposition ministérielle d'un technicien sera demandée auprès du Ministère des Sports.

Accéder au Parcours d'Accession National : Le PASS

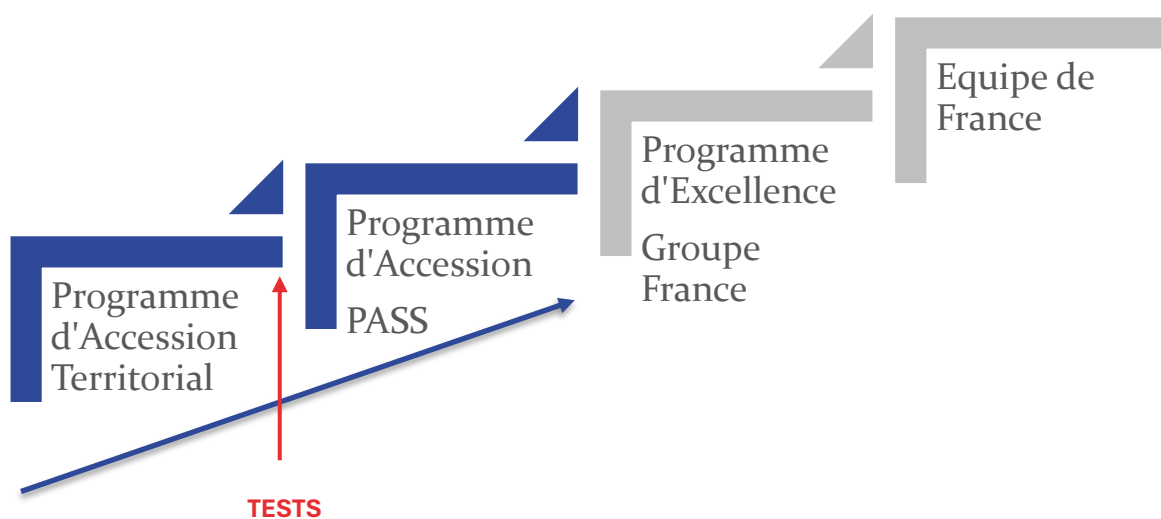
Les divers Dispositifs d'entrée :

1. Dispositif Territorial

Le premier parcours débute par les Programmes d'Accession Territoriale. Au sein de la structure, le technicien responsable, pourra proposer des athlètes qu'il aura détectés, afin de passer des tests d'entrée au PASS

Critères de sortie :

- Sur 2 ans, aucune performance correspondant aux critères d'entrée n'est réalisée
- Passage sur le parcours d'Excellence
- Non reconduction volontaire
- Non-respect du règlement intérieur



En septembre, les inscriptions seront ouvertes pour les athlètes. Ces inscriptions sont de la responsabilité du Technicien identifié sur le PASS



2. Dispositif Fédéral

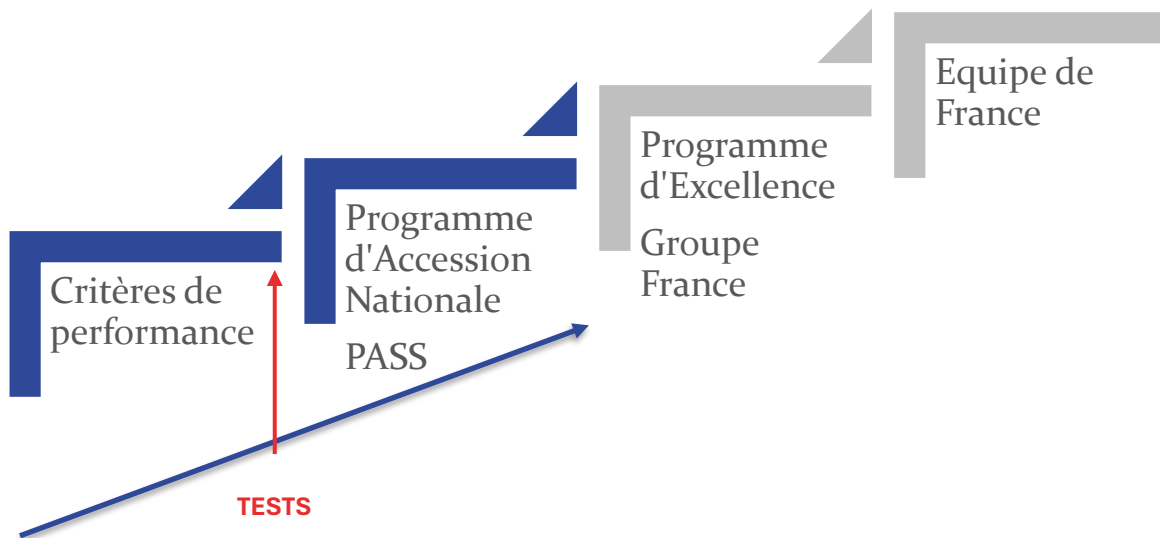
Le second parcours est basé sur les performances en Championnat de France National 2 / National 1 / National 1 Elite.

Critères d'entrée :

- Top 10 de la finale avancée des catégories des – de 20 ans
- Si moins de 10 avancées, la différence pourra se répercuter sur les intermédiaires
- Top 3 de la finale intermédiaire des catégories Minime, Cadette
- Être détecté sur un parcours d'accès Territorial (dispositif Territorial)
- Cas particulier

Critères de sortie :

- Sur 2 ans, aucune performance correspondant aux critères d'entrée n'est réalisée
- Passage sur le parcours d'Excellence
- Non reconduction volontaire
- Non-respect du règlement intérieur



En juin, après la finale du Championnat de France N1 / Elite, les inscriptions au PASS seront ouvertes et mises à dispositions des licenciés répondant aux critères du dispositif fédéral.

3. Cas exceptionnels

Le 3^{ème} parcours concerne l'étude de cas exceptionnels : basé sur la détection de potentiels n'entrant pas dans les dispositifs précédents.



Les athlètes intégrant le Parcours d'Accession Nationale s'engagent à concourir sur les catégories suivantes : Minime Avancé, Cadet(te) Avancé, Pré-junior Avancé, Junior Avancé ou Elite, Senior Avancé ou Elite.

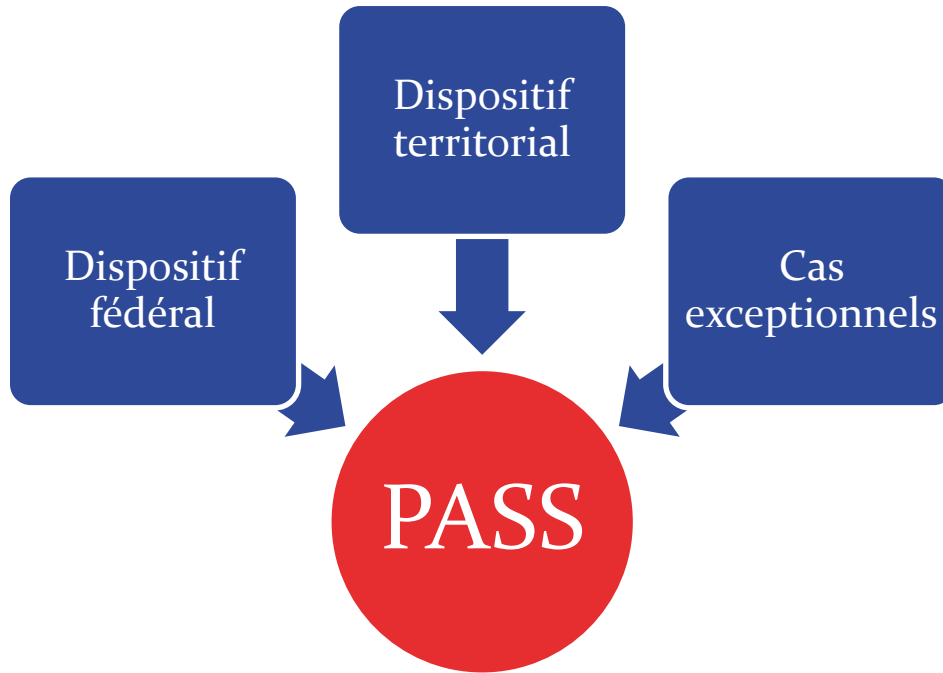
L'ensemble des candidatures seront à envoyer à Jason TRAVERS, Technicien Membre du Pôle Performance de la Fédération. Les dossiers seront traités en commission pour être proposés à l'approbation du Directeur Technique Fédéral.

L'ensemble des athlètes seront alors convoqués sur une session de tests d'entrée.

Les modalités de financement sont fixées par les Comité régionaux. La Fédération pourra, dans la mesure du possible, proposer un intervenant, dont le salaire sera pris en charge par la Fédération.



ALIMENTATION DU PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL





Les programmes d'excellence (PEX)

Le GROUPE FRANCE ARTISTIQUE

Le Programme d'Excellence : Les athlètes du Groupe France se regroupent 3 à 4 week-end sur des stages nationaux afin de se perfectionner et de permettre au Comité de Sélections Internationales de sélectionner l'équipe de France participant aux compétitions de Référence :

Le Championnat d'Europe Artistique :

- a. IBTF European Freestyle & Rhythmic Twirl Championship, Juillet 2025
- b. IBTF European Freestyle & Rhythmic Twirl Championship, Juillet 2027

Le championnat du Monde Artistique :

- c. IBTF Worl Freestyle & Rhythmic Twirl Championship, Août 2026
- d. IBTF World Freestyle & Rhythmic Twirl Championship, Août 2028

Les athlètes non sélectionnés en Equipe de France, seront positionnés prioritairement sur les compétitions internationales de niveau A, si le règlement international le permet.

Les financements sont multiples :

- Fédérale, prise en charge à 100% des SHN, puis dégressif selon les résultats des athlètes sur les compétitions internationales
- Athlète / clubs, des forfaits différents sont proposés en fonction des résultats des athlètes sur les compétitions internationales
- Clubs
- Contrat de Performance

Il se décompose en 3 ou 4 sessions

La session 1 est dédié au perfectionnement des athlètes reconduits et à la sélection des nouveaux candidats.

Le Groupe France sera composé de :

- 6 juniors filles, âgées de 12 à 17 ans
- 6 seniors filles, âgées de 18 ans et +
- 6 juniors garçons, âgés de 12 à 17 ans
- 6 seniors garçons, âgés de 18 ans et +
- 2 duo juniors mixte ou non, âgés de 12 à 17 ans, Ce chiffre pourra être reporté à 3 duos si l'IBTF offre la possibilité de proposer 2 duos par nation
- 2 duos seniors mixte ou non, âgés de 18 ans et +. Ce chiffre pourra être reporté à 3 duos si l'IBTF offre la possibilité de proposer 2 duos par nation



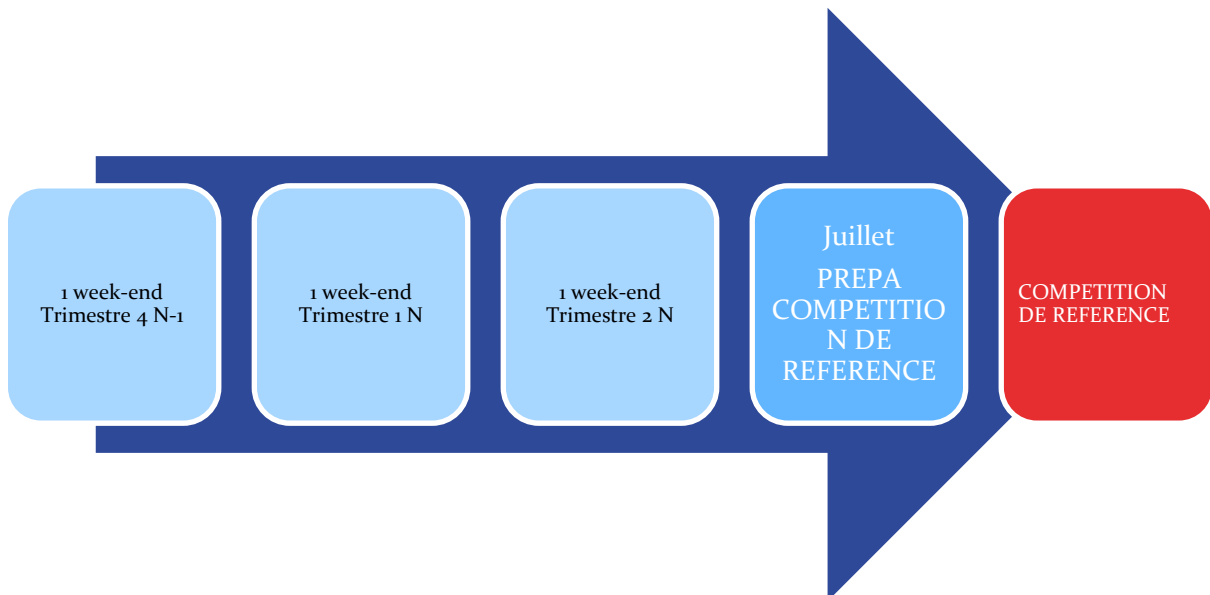
Les sessions suivantes sont uniquement destinées à perfectionner les athlètes et à les mettre en situation. Cela consiste en une présentation du freestyle dans des conditions proches de la compétition. Ces performances sont prises en compte par le CSI pour effectuer la sélection de l'Equipe de France.

Afin d'affiner les sélections aux compétitions de référence, les athlètes du PEX s'inscriront sur le Championnat de France et ses phases sélectives.

Une Session supplémentaire s'ajoute pour l'Equipe de France. :

LA PREPA

Un stage de préparation aux compétitions est organisé afin de mettre en condition les membres de l'équipe de France et aussi créer l'esprit de cohésion.

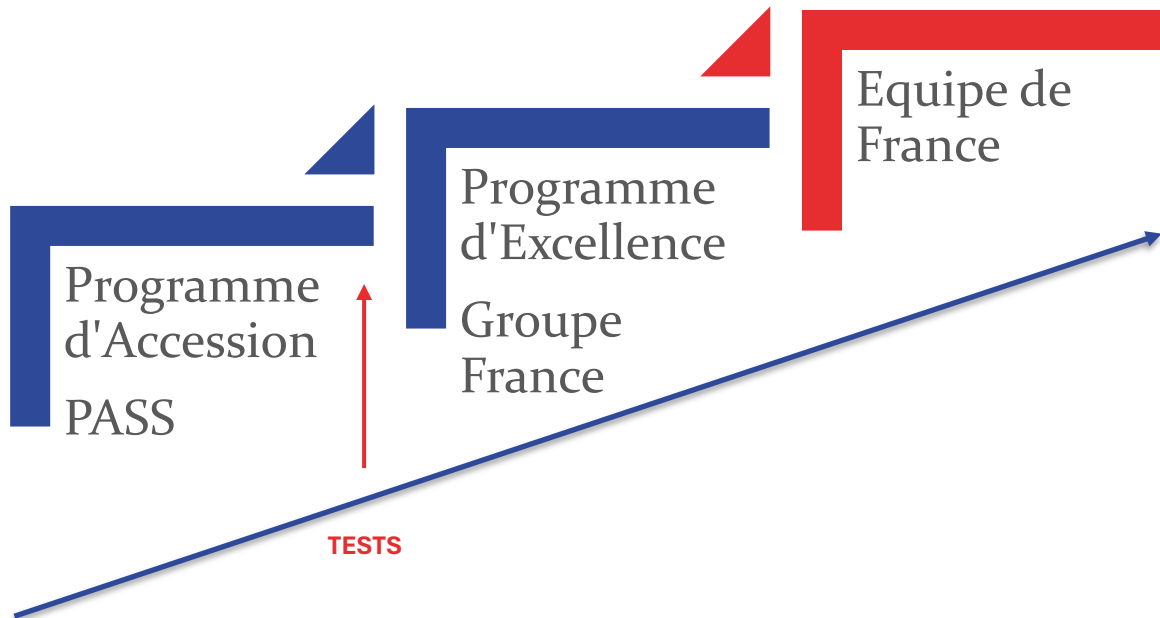


* Les athlètes concourant sur les épreuves Rhythmic Twirl seront suivis sur le Groupe France Technique ou Artistique. Une session de sélection sera organisée spécifiquement pour eux.



Accéder au Parcours d'Excellence : Le Groupe France

Le dispositif fédéral :



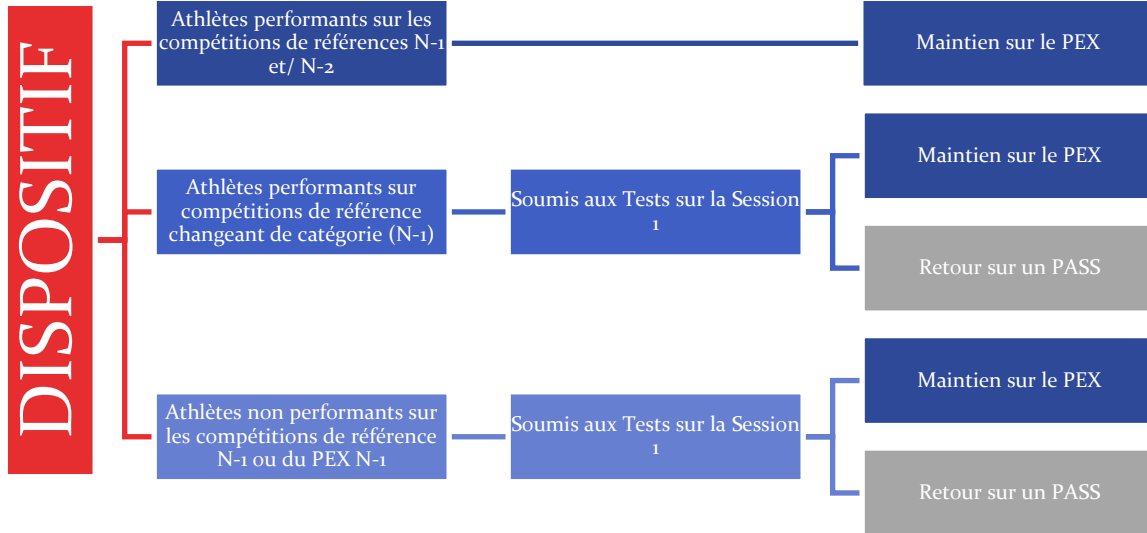
Les athlètes du Parcours d'accès nationale pourront candidater sur le Parcours d'excellence pour la saison suivante si :

- ils ont effectué une meilleure performance, sur la ½ finale ou la finale du Championnat de France qu'un athlète du PEX qui a également performé* sur la même épreuve.
- ils se classent dans le top 5 du Championnat de France de la plus haute filière de compétition.

Les dossiers de candidature seront étudiés par le DTF, qui pourra s'appuyer sur les cadres fédéraux et son CSI pour convoquer ces athlètes sur les tests d'entrée au PEX

**A compter de 2026, les athlètes du PEX seront considérés comme non performants, lorsqu'un athlète non identifié sur le PASS ou le PEX obtient un classement supérieur à ce dernier sur une de ces 3 compétitions (2 demies finale, 1 finale). Ce classement doit être sur une compétition identique et sur la même épreuve. Le classement national issu des demi-finales ne peut être pris en compte.*

Le dispositif Interne au PEX :



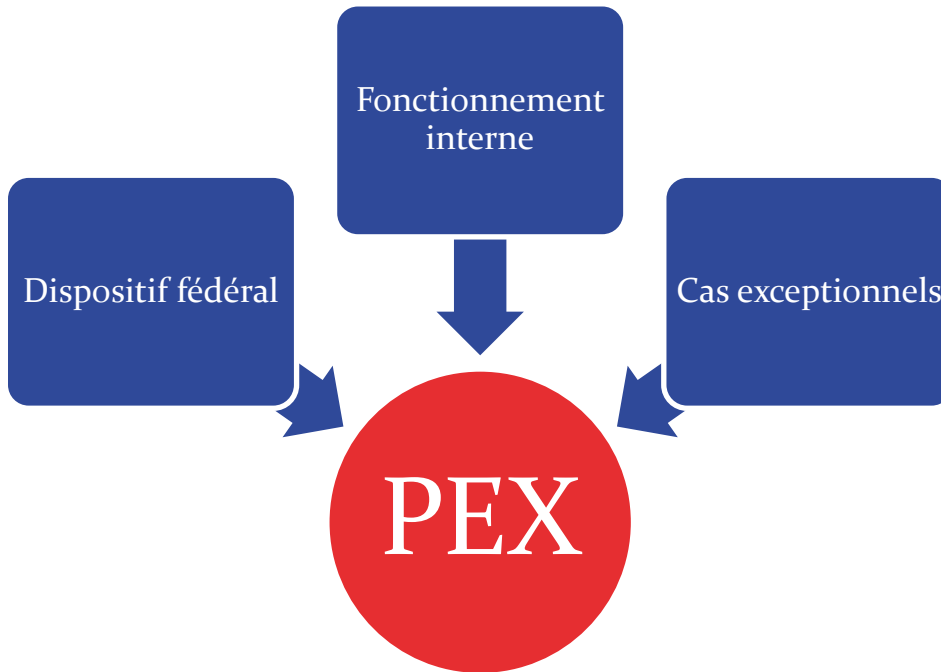
Les cas particuliers :

Le DTF se réserve la possibilité d’intégrer des cas particuliers au PEX comme un athlète présentant un potentiel exceptionnel

Un aménagement du parcours peut être effectué pour des athlètes français vivant outre-mer. Cet aménagement fera l’objet d’une proposition du DTF au Comité Directeur de la FFSTB pour validation.

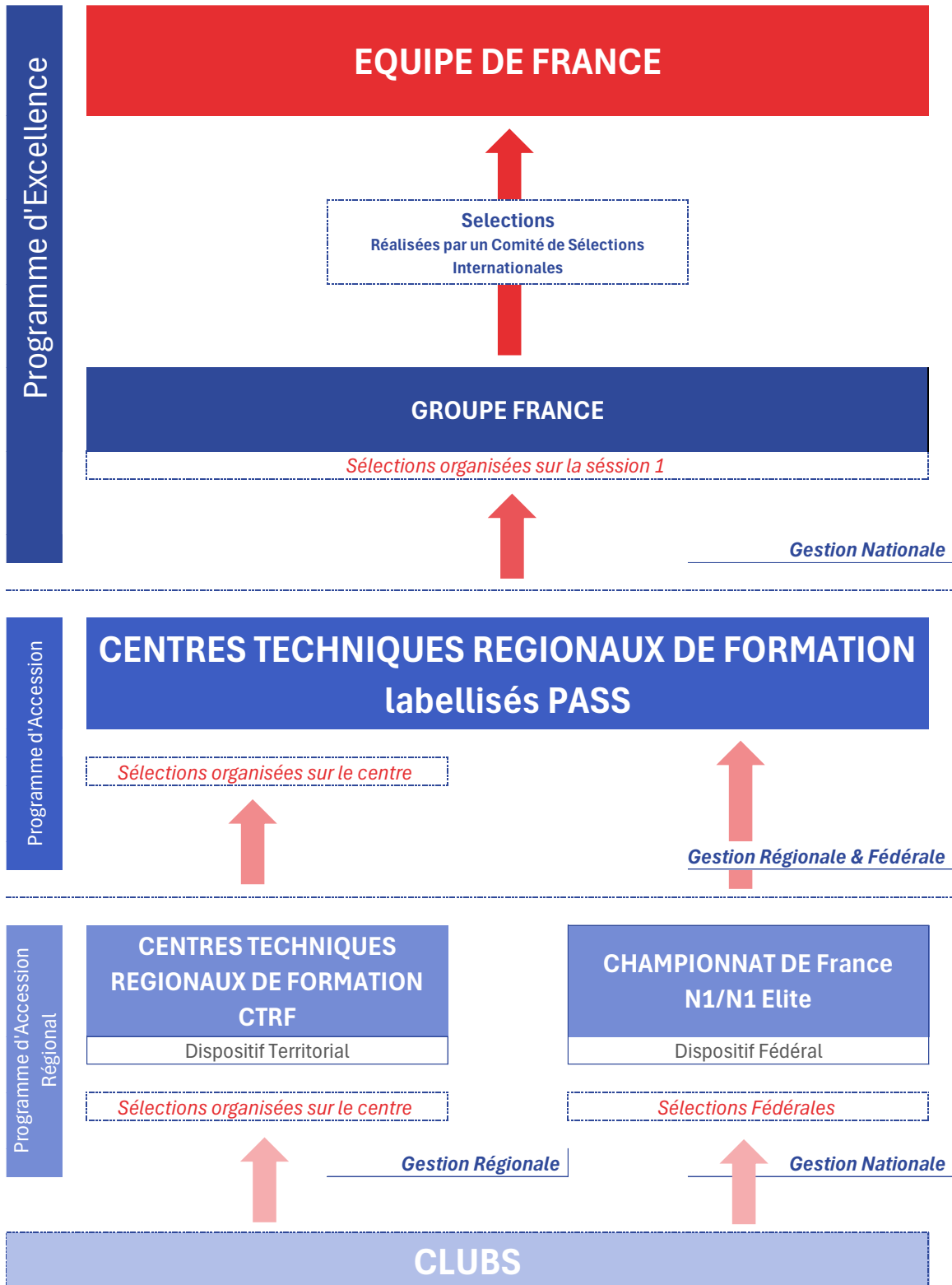


ALIMENTATION DU PROGRAMME D'EXCELLENCE GROUPE France ARTISTIQUE





Articulation Globale



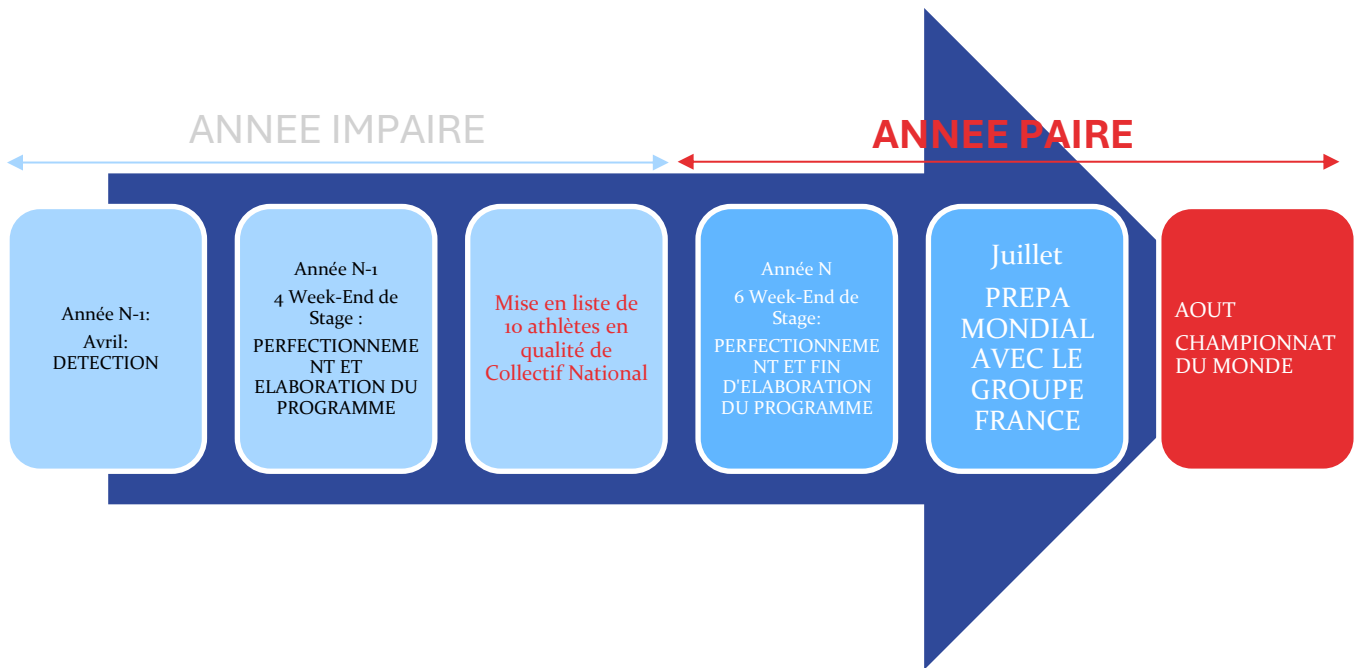


LE TEAM France FREESTYLE

Le Team France est une équipe composée de 10 athlètes se préparant à l'Epreuve Freestyle Team des **Championnats du Monde Artistique**.

Pour créer ce Team, le Directeur Technique missionne un Entraîneur National qui peut être accompagné par d'autres cadres techniques. Pour le Championnat du Monde 2026, Sébastien DUBOIS sera chargé des missions suivantes :

- Détecter parmi les athlètes Français, les meilleurs potentiels pour ce projet collectif
- Sélectionner les 10 athlètes, 8 titulaires et 2 remplaçants. Ces 10 athlètes seront proposés pour l'année du mondial 2026 et 2028 sur les listes ministérielles en Collectif National.
- Entraîner ces athlètes.
- Développer le programme avec originalité pour se démarquer des concurrents.
- Préparer les athlètes sur la prépa Mondiale
- Accompagner, coacher, titulariser les 8 membres sur les diverses phases de la compétition





Team Junior, Team Senior, Artistic Group

Pour le championnat d'Europe, chaque délégation a la possibilité de présenter :

- 1 freestyle team junior
- 1 freestyle team senior

Pour ces épreuves, un appel à candidatures est lancé parmi :

Le top 3 des catégories junior, cadette et senior du Championnat de France de l'année N-1 et les régions souhaitant postuler en proposant des projets régionaux ou nationaux. Le comité de Sélections internationales sélectionnera le meilleur projet capable d'intégrer l'Equipe de France

- 1 artistic group

L'épreuve artistic Group est une épreuve présente sur le Championnat d'Europe Artistique et sur le Championnat du Monde Technique. L'IBTF a placé cette épreuve sur le Championnat du Monde Technique pour plusieurs raisons (définition à cheval entre la technique et l'artistique, Organisationnelles)

La FFSTB propose un appel à candidatures ouvert aux clubs, régions désirant participer à cette épreuve.

Tous les deux ans la structure d'Excellence est différente et est issue d'une sélection.

Les équipes sélectionnées, rejoignent le parcours d'Excellence dans le cadre de la préparation aux championnats d'Europe.



Le GROUPE France TECHNIQUE

Le Programme d'Excellence : Les athlètes du Groupe France se regroupent 3 à 4 week-end sur des stages nationaux afin de se perfectionner et de permettre au Comité de Sélections Internationales de sélectionner l'équipe de France participant aux compétitions de Référence :

Le Championnat d'Europe Technique :

- a. IBTF European Technical Baton Twirling Championship, Avril 2026
- b. IBTF European Technical Baton Twirling Championship, Avril 2028

Le Championnat du Monde Technique :

- c. IBTF World Technical Baton Twirling Championship, Août 2025
- d. IBTF World Technical Baton Twirling Championship, Août 2027

Les athlètes non sélectionnés en Equipe de France, seront positionnés prioritairement sur les compétitions internationales de niveau A, si le règlement international le permet.

Les financements sont multiples :

- Fédérale, prise en charge à 100% des SHN, puis dégressif selon les résultats des athlètes sur les compétitions internationales
- Athlète, des forfaits différents sont proposés en fonction des résultats des athlètes sur les compétitions internationales
- Clubs
- Contrat de Performance

Il se décompose en 3 ou 4 sessions. La session 1 est dédiée au perfectionnement des athlètes reconduits et à la sélection des candidats.

Le PEX sera composé de :

- 6 juniors filles, âgées de 12 à 17 ans
- 6 seniors filles, âgées de 18 ans et +
- 6 juniors garçons, âgés de 12 à 17 ans
- 6 seniors garçons, âgés de 18 ans et +
- 2 ou 3 duo juniors mixte ou non, âgés de 12 à 17 ans.
- 2 ou 3 duos seniors mixte ou non, âgés de 18 ans et +.

Les sessions suivantes sont uniquement destinées à perfectionner les athlètes et à les mettre en situation. Cela consiste en une présentation de la routine dans des conditions proches de la compétition. Ces performances sont prises en compte par le CSI Technique pour effectuer la sélection de l'Equipe de France.

Afin d'affiner les sélections aux compétitions de référence, les athlètes du PEX s'inscriront sur les compétitions nationales suivante :

- a. Le Championnat de France (parcours compétitif obligatoire pour les 3 épreuves)
- b. Le Bâton d'or (parcours compétitif obligatoire pour les 3 épreuves)
- c. Le Millénaire (parcours obligatoire pour les épreuves DUET)

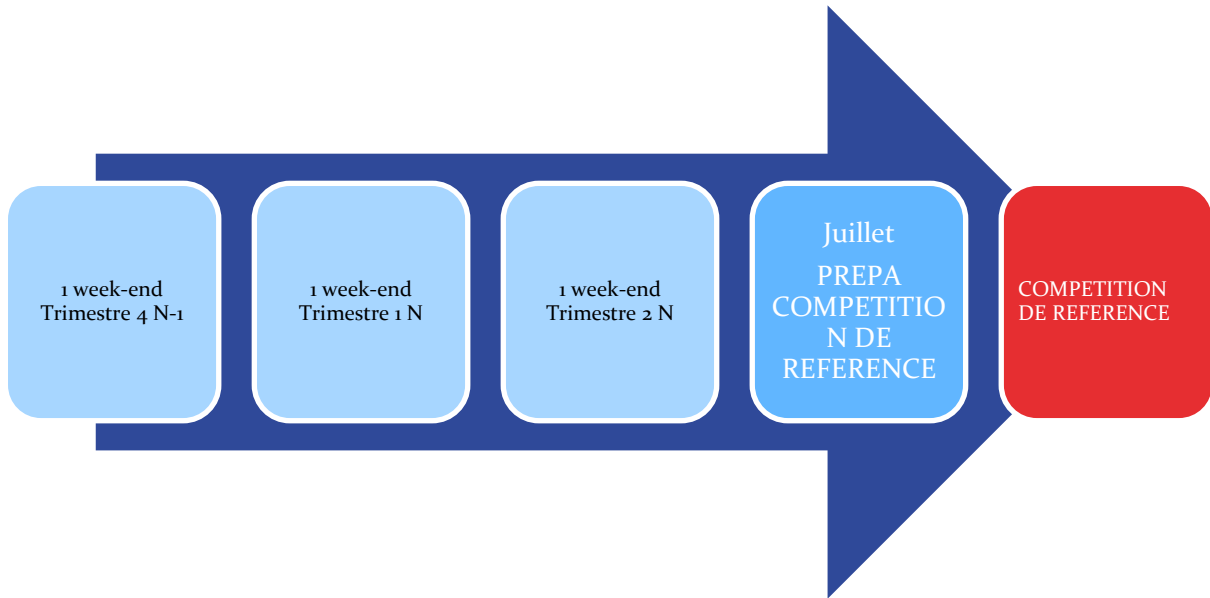
Une Session supplémentaire s'ajoute pour l'Equipe de France. :



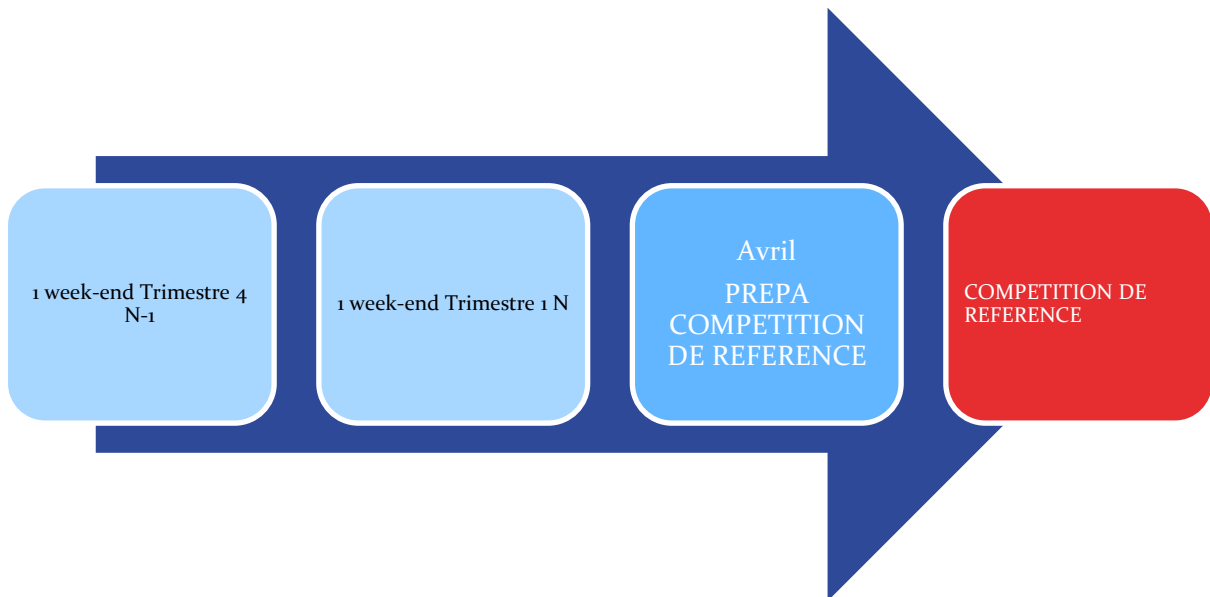
LA PREPA

Un stage de préparation aux compétitions est organisé afin de mettre en condition les membres de l'équipe de France et aussi créer l'esprit de cohésion.

Année du Mondial



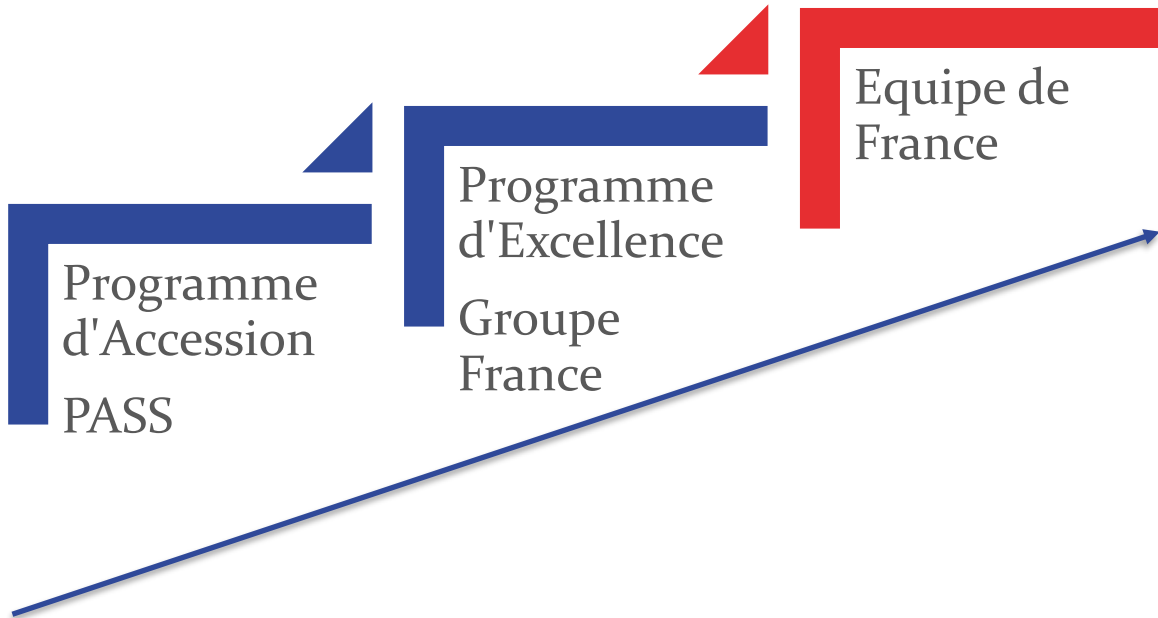
Année de l'Euro





Accéder au Parcours d'Excellence : Le Groupe France

Le dispositif fédéral :



Les athlètes du PASS pourront candidater sur le PEX pour la saison suivante si :

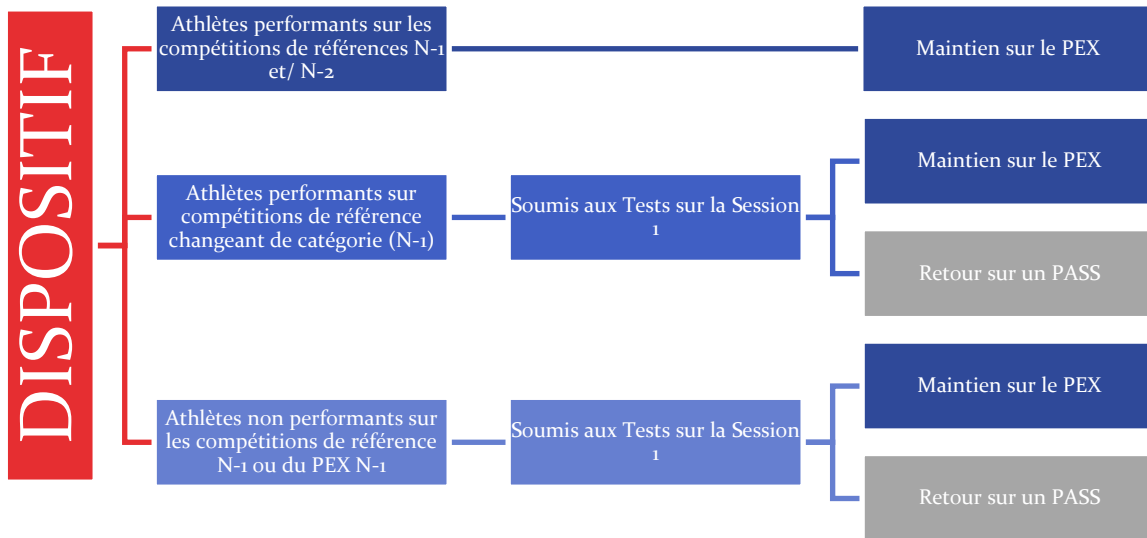
- ils ont effectué une meilleure performance, sur sa la finale du Championnat de France ou sur le Bâton d'Or, qu'un athlète du PEX qui a également performé* sur la même épreuve.
- ils se classent dans le top 5 du Championnat de France

Les dossiers de candidature seront étudiés par le DTF, qui pourra s'appuyer sur les cadres fédéraux et son CSI pour convoquer ces athlètes sur les tests d'entrée au PEX

**A compter de 2026, les athlètes du PEX seront considérés comme non performants, lorsqu'un athlète non identifié sur le PASS ou le PEX obtient un classement supérieur à ce dernier sur une de ces 2 compétitions (Bâton d'Or, Finale du Championnat de France).*

Les dispositifs Groupe France Artistique et Technique, étant réaménagés en 2025, des modalités d'accèsion seront prévues spécifiquement pour la saison 2025.

Le dispositif Interne au Groupe France :



Les cas particuliers :

Le DTF se réserve la possibilité d’intégrer des cas particuliers au PEX comme un athlète présentant un potentiel exceptionnel

Un aménagement du parcours peut être aménagé pour des athlètes français vivant outre-mer. Cet aménagement fera l’objet d’une proposition du DTF au Comité Directeur de la FFSTB pour validation.

LE TEAM France TECHNIQUE

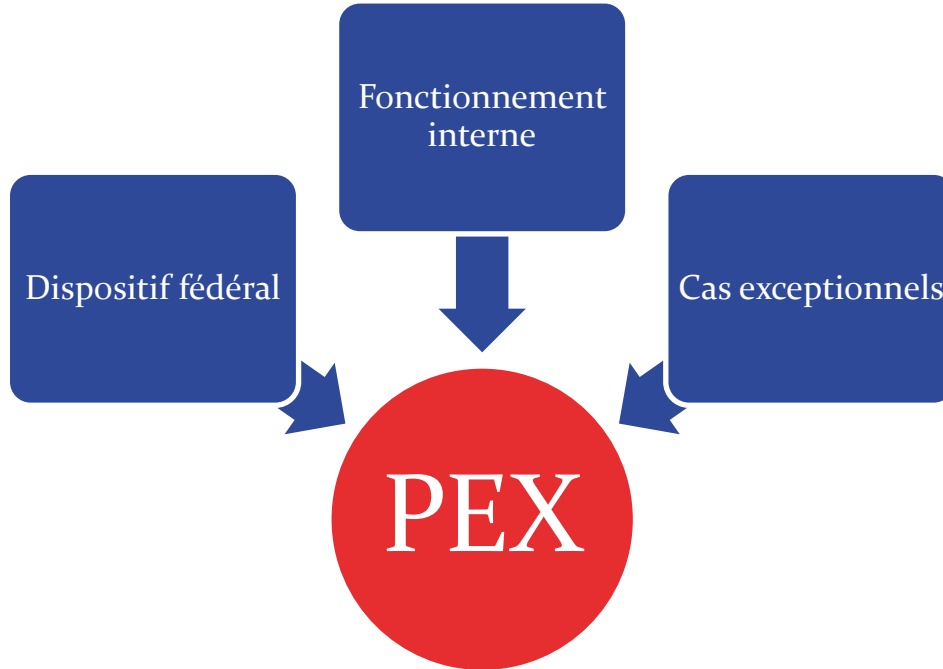
Sur cette olympiade, nous avons pour objectif de former un Team France Technique, soit sur :

- L’épreuve Twirl Team
- L’épreuve Dance Twirl Team

L’analyse du championnat du monde 2025 ainsi que les moyens financiers et humains orienteront notre choix.



ALIMENTATION DU PROGRAMME D'EXCELLENCE GROUPE FRANCE



L'ensemble des programmes d'accession et d'excellence garantissent l'égalité de traitement des sportives et sportifs.

Ce sport est pratiqué à 90% par des athlètes féminines. C'est pourquoi il sera difficile sur les programmes d'accession d'obtenir un pourcentage équitable entre les sportives et sportifs, mais sur les programmes d'Excellence, la proportion tourne autour des 50%

La France est la nation qui propose le plus souvent, des équipes et des duos mixtes.



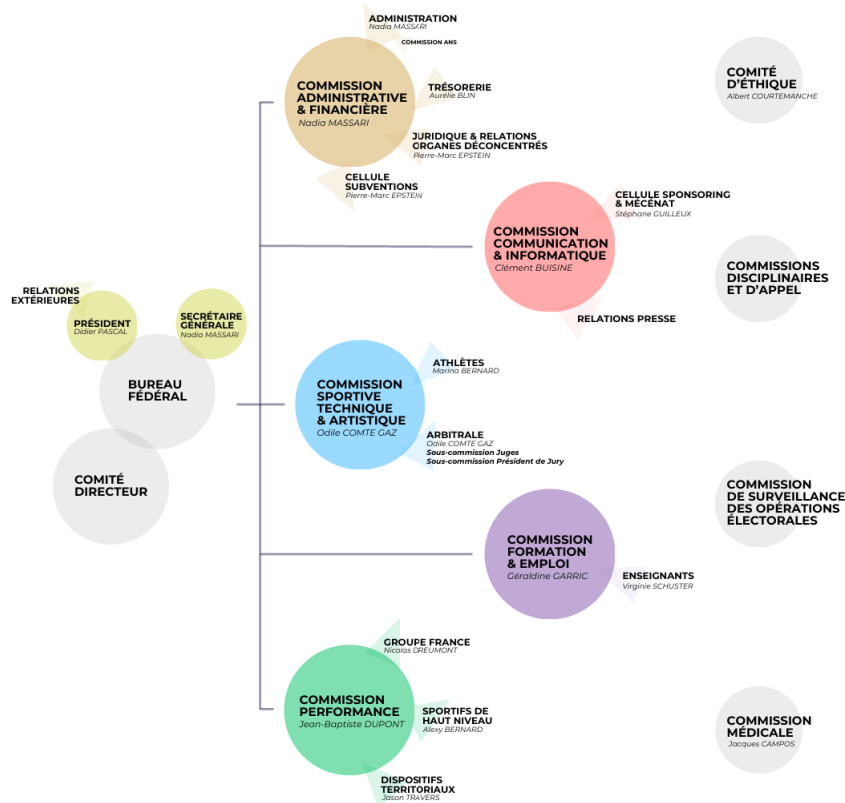
Ressources humaines

Organigramme Fédéral



ORGANISATION

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTIVE DE TWIRLING BÂTON

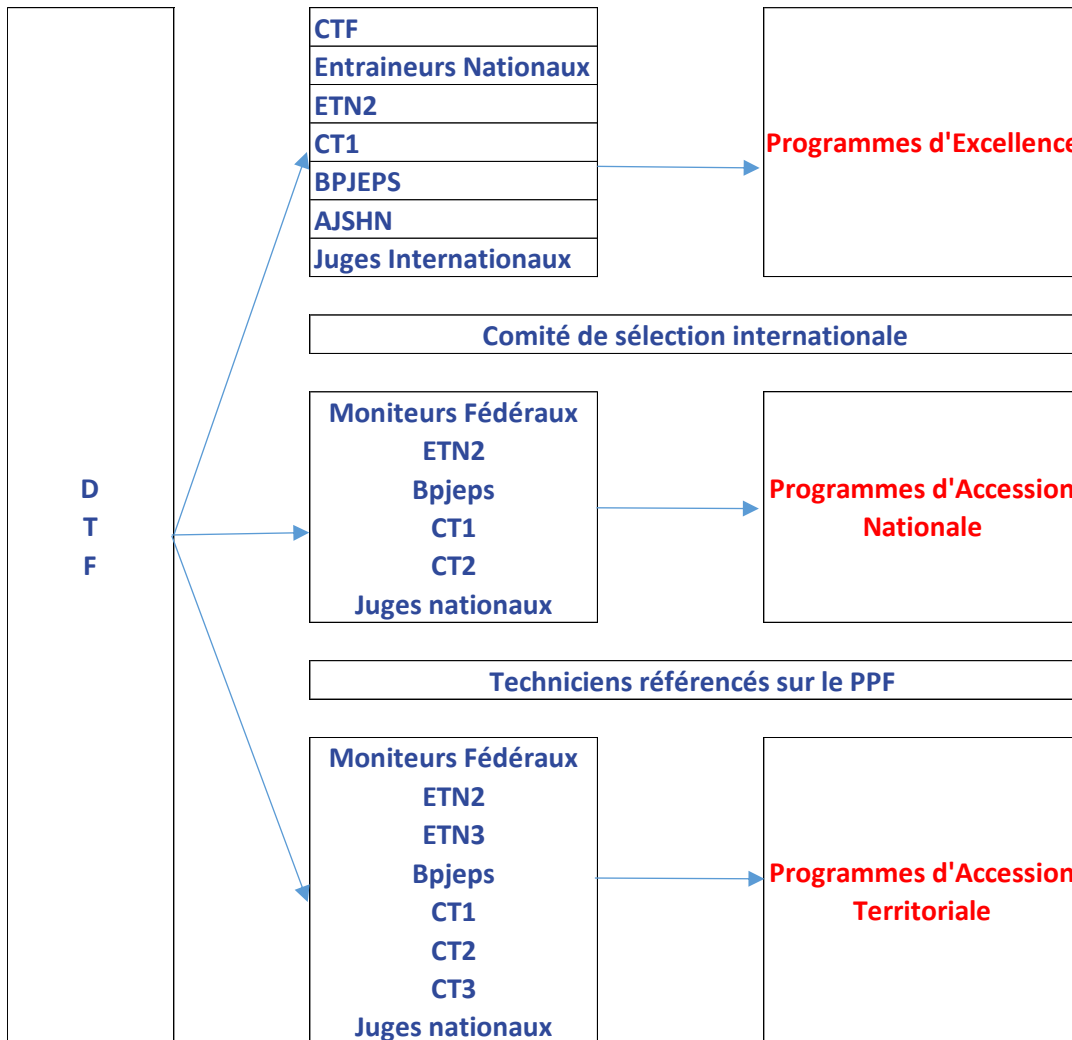


ORGANIGRAMME FONCTIONNEL
2025 - 2028



Organisation du Staff Technique

Organisation du Staff Technique



Le staff de l'équipe de France se compose :

- D'un directeur Technique
- D'un Conseiller Technique référent du programme d'Excellence
- Des coaches individuels des athlètes qui sont pour la plupart bénévoles.
- 2 kinés

EURO 2025

Athlètes	75
DTF	2
Conseillers Techniques	2
Coachs individuels	35

La Fédération prend en charge partiellement les coaches personnels sur ses fonds propres.



Les projets

- 1^{er} WEBINAIRE COACH destiné à compléter la formation des entraîneurs de club sur le 1^{er} échelon de compétition. Ainsi des outils pédagogiques seront diffusés sur tout le territoire afin d'aider nos jeunes athlètes à recevoir un enseignement de plus en plus qualitatif.
- Création d'un PASS TWIRL. Cet outil permettra à l'ensemble des clubs d'identifier un entraîneur de club responsable de la prise en charge des débutants et mettre en place un système d'évaluation propre à ce projet. Ce PASS, premier échelon de compétences techniques, sera aussi l'occasion de mettre en place un système d'enseignement commun aux 2 spécialités du Twirling et de mettre en place le « savoir Twirler » MISE EN PLACE PREVUE EN SEPTEMBRE 2026
 - o Détecter des futurs cadres et leur proposer des formations spécifiques
 - o Détecter des futurs juges et les intégrer dans les formations spécifiques
- Développement de formations spécifiques en Webinaire destinés aux clubs.
- Un Brevet Fédéral destiné à faciliter la montée en compétence des SHN souhaitant encadrer va être mis en étude.
- Une formation fédérale ETN1, qui fait suite à la validation de la formation ETN2, devrait voir le jour afin de former de nouveaux cadres (bénévoles ou déjà titulaires d'une carte professionnelle) destinés au perfectionnement et à encadrer sur les structures d'accessions et d'Excellence.
- Redéfinir notre cursus de formation, trop lourd pour des cadres bénévoles, avec des socles communs entre les spécialités qui pourront répondre aux différents niveaux techniques du public. Ces cursus pourront être complétés par des formations spécifiques.
- Faire le lien entre les techniciens des programmes d'accession avec les techniciens des programmes d'Excellence
- Création d'un CQP de niveau 1 en collaboration avec la FSCF
- Création d'un CQP de niveau 3 destiné à former des entraîneurs EQF

Sur cette olympiade, la mise en place du staff médical, avec l'arrivée de deux kinésithérapeutes, a été un réel atout pour nos athlètes.

Un suivi des qualités physiques, des blessures est réalisé. Mais nos kinésithérapeutes participent activement à leur préparation physique et à l'optimisation de la récupération et sont sensibles à la santé physique de nos athlètes.

Les Kinésithérapeutes proposent des programmes spécifiques de renforcement et/ou d'assouplissement pour anticiper les problèmes récurrents de nos sportifs. Cet aspect de la préparation fera l'objet d'un contenu de formation pour les Entraîneurs formés et en formation destinés aux programmes d'accession et d'Excellence.



La soutenabilité financière

La Fédération a investi énormément sur les programmes d'excellence et a obtenu des résultats au-delà de ses espérances. Cependant les derniers Championnats du Monde ont eu un coût très élevé et ont fortement affaibli les finances fédérales.

Le contrat de Performance est passé de 21 400€ à 30 000€ en 2025, permet de maintenir le cap sur les parcours d'Excellence solo.

Le Tarif des programmes d'Excellence a été revu pour les athlètes non listés SHN et les programmes d'Accession seront gérés par les comités régionaux.

La France organise en 2026 le Championnat d'Europe 2026, nous espérons avec cette compétition, retrouver une stabilité financière et pouvoir investir davantage sur les programmes notamment d'Accession National.

Nous avons postulé également sur l'organisation du Championnat du monde Artistique 2026, qui serait à Tremblay en France, ce projet sera l'occasion de réaliser un bénéfice et diminuera les coûts liés aux déplacements de l'EQF.

A la rentrée 2025-2026, une réévaluation des cotisations va être appliquée.

Pour 2026, nous comptons obtenir avec ces nouvelles RHN, des objectifs de résultats plus importants, un nombre de SHN en forte hausse, obtenir un contrat de performance plus conséquent et plus en phase avec les programmes mis en place et le coût des compétitions de référence.

Nous n'avons à ce jour aucun cadre mis à disposition par le Ministère, ce qui impacte nos finances.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

INDICATEURS DE PERFORMANCE PROGRAMME D'ACCESSION NATIONALE / EXCELLENCE

PROGRAMME : _____ Discipline : Twirling Bâton
 Nom : _____ Spécialité : Artistique

Niveau de satisfaction des indicateurs fédéraux	
1	Très satisfaisant ou supérieur aux attentes
2	Satisfaisant ou conforme aux attentes
3	N'apportent pas pleinement satisfaction ou en deça des attentes
4	Décevant ou très en deça des attentes ou non concerné

Les indicateurs s'approchent aux regards des objectifs fixés à chaque programme



DOMAINE	LEVIER pour agir sur la performance	Action	2025-2026	Observations
S P O R T I F	Qualité du recrutement	Les sportifs entrants sur le programme correspondent au niveau et aux objectifs.		
	Performance nationale	Les sportifs du programme sont médaillés aux championnats de France ou classés dans les 10 premiers du classement national de leur catégorie d'âge/épreuve		
	Sélection internationale	Les sportifs du programme ont été sélectionnés en équipe de France A et B		
	Performance internationale	Les sportifs de la structure ont obtenu des médailles sur des compétitions internationales A et B		
	Capacités sportives	Les sportifs ont amélioré leur potentiel physique		
	Actions sportives	Nombre et qualité des compétitions et/ou stages organisés par la structure		
	Evolution de carrière	Proportion de passage en Programme d'Excellence		
F O N C T I O N N E M E N T	Encadrement technique	Les entraîneurs et staffs associés sont qualifiés, disponibles et impliqués dans le projet de la structure		
	Surveillance médicale	Les sportifs du programme bénéficient d'un suivi médical de qualité		
	Optimisation de la performance	Les sportifs du programme bénéficient de services spécifiques de qualité (nutritionniste, ostéopathe, suivi psychologique,...)		
	Accompagnement éducatifs	Les sportifs du programme bénéficient d'un accompagnement scolaire et d'une offre éducative complémentaire de qualité favorisant leur épanouissement personnel		
	Aménagement de l'emploi du temps des sportifs	L'emploi du temps des sportifs est fluide et adapté à la réalisation de leurs objectifs		
	Relation aux parents	Le programme assure une relation et un accompagnement des parents de qualité tout au long du parcours du sportif mineur au sein de la structure PPF		
	Conditions d'hébergement et de restauration	Le programme offre des conditions optimales d'hébergement (semaine, week-end et vacances - prestations) et de restauration (horaire, quantité et qualité)		
	Conditions d'entraînement et qualités des équipements	La qualité et la disponibilité des équipements sportifs sont adaptés aux enjeux du programme		
	Formation citoyenne des encadrants	La qualité des prestations de formation citoyenne des Formation citoyenne des encadrants (éthique, intégrité) - indiquer la date et le contenu des formations organisées		
Formation sportive et citoyenne des sportifs	La qualité des prestations de formation sportive et citoyenne des sportifs (éthique, intégrité) - indiquer la date, le contenu des formations organisées et des dispositions prises			
F I N A N C I E R	Coût de fonctionnement	Le coût de fonctionnement du programme est adapté et cohérent au regard des prestations offertes.		
	Coût pour le sportif	Les tarifs ne sont pas un frein à l'accès au programme. Les tarifs sont adaptés et cohérents au regard des prestations offertes		
	Equilibre financier	Le programme a un budget équilibré		
	Financement	Le programme bénéficie de plusieurs sources de financement.		



INDICATEURS PPF	Accession Territoriale	Accession Nationale	Excellence Relève	Excellence Senior Individuelle / duo	Excellence Collectif
Nombre de sportifs intégrant une structure supérieure					
Répartition des SHN					
% SMR					
% Réussite diplôme / concours					
% de passage en classe supérieure					

Autres indicateurs

- Suivi des effectifs sur le SharePoint
- Suivi des précis des performances sur le SharePoint
- Nombre de formation de cadres proposée
- Nombre de cadres formés
- Pourcentage d'athlètes listés entrant en formation

Centre technique Territoriaux	ANNEES	Inscriptions	Inscrits sur Programme d'accession Territorial	Passage sur Programme d'Accession Nationale				Passage sur Programme d'Excellence					Sélections compétitions de référence
				Artistique	Artistic Group	Technique	Sélections internationales Niveau A	Artistique	Freestyle Team	Group	Technique	Twirl Team	
HDF	2024-2025	32		1	19	0		5	0	0	Non existant	0	4
	2025-2026												
	2026-2027												
	2027-2028												
	2028-2029												



Version 3 TWIRLING 20 mai 2025

PARTIE OPERATIONNELLE



67



Critères de mise en listes ministérielles

Critères de mise en liste SHN

TWIRLING ARTISTIQUE	ELITE	SENIOR	RELEVE
Championnat du Monde senior individuel et duo	1	2 à 3	4 à 5 *
Championnat du Monde senior Equipe	1	2 à 3	
Championnat d'Europe senior individuel et duo		1 à 2	3
Championnat d'Europe senior Equipe		1 à 2	3
Championnat du Monde junior individuel et duo			1 à 5
Championnat d'Europe junior individuel et duo			1 à 3
Championnat d'Europe junior Equipe			1
Championnat d'Europe Youth individuel et duo			1

TWIRLING TECHNIQUE	ELITE	SENIOR	RELEVE
Championnat du Monde adulte senior individuel et duo	1	2 à 3	
Championnat du Monde senior Equipe	1	2 à 3	
Championnat d'Europe adulte individuel et duo		1 à 2	3
Championnat d'Europe senior Equipe		1 à 2	3
Championnat du Monde senior et junior individuel et duo			1 à 5
Championnat d'Europe senior et junior individuel et duo			1 à 3
Championnat d'Europe junior Equipe			1
Championnat d'Europe Youth individuel et duo			1

*moins de 22 ans lors de la performance

Critères de mise en liste

Espoirs

Sur la proposition du Directeur Technique Fédéral, les athlètes ayant été repérés par leur performance et s'inscrivant sur un programme d'Accession Nationale seront proposés à la mise en liste Espoir.

	ESPOIR
Championnat de France Artistique solo freestyle N1, Benjamin (e), minime, cadet (te) (minimum 10 ans)	1 à 5
Championnat de France Artistique solo freestyle N1 Elite (- de 20 ans)	1 à 5
Championnat de France Artistique Freestyle Pair Cadet, Junior, Senior	1 à 3
Championnat de France Artistique solo freestyle N2, Benjamin (e), minime, (minimum 10 ans)	1 à 3
Championnat de France Technique Avancé solo 1 et 2 bâtons, cadet (te), pré-junior (minimum 10 ans)	1 à 5
Championnat de France Technique Avancé solo 1 et 2 bâtons, junior et sénior (- de 20 ans)	1 à 5
Championnat de France Technique Duo supérieur Youth, Junior, Senior	1 à 3
Championnat de France Technique Intermédiaire Solo 1 et 2 bâtons, Cadet(te), pré-junior (minimum 10 ans)	1 à 3

+ choix du DTF sur des athlètes à fort potentiel

Critères de mise en liste

Collectif National

Tout athlète performant dans les épreuves RHN qui intègre un des programmes d'Excellence suivant (hors liste espoir et SHN) pourra être mis en liste Collectif National sur avis du DTF. A savoir :

- Groupe France Artistique
- Groupe France Technique
- Team France Freestyle
- Team France Technique



Critères de mise en AJSHN

Les juges officiant sur les compétitions de référence seront proposés à la mise en liste AJSHN. Chaque année a lieu une compétition de référence pour :

- La spécialité technique
- La spécialité artistique

Un maximum de 4 juges par spécialité pourra être proposé.

Reconversion :

Les athlètes souhaitant mettre fin à leur carrière de Sportif et ayant été classés Elite ou au minimum 3 fois Senior, pourront être proposés à la mise en Liste Reconversion.



Convention fédération / SHN

Dans le respect des dispositions prévues articles L. 221-2-1, R. 221-2 et D. 221-2-1, la convention, jointe en annexe est établie conformément aux dispositions prévues par les principaux textes législatifs et réglementaires. Elle détermine les droits et obligations réciproques de la fédération et du sportif de haut niveau en matière de :

- Pratique compétitive ;
- Formation et accompagnement socioprofessionnel du sportif ;
- Protection et suivi médical du sportif ;
- Ethique sportive et droit à l'image ;

L'ensemble des points suivants y sont détaillés

	SHN	DTF	Président FD
Signature	✓	✓	✓
Durée de la convention		✓	
Références		✓	
Dispositions générales		✓	
Pratiques compétitives		✓	
Formation et suivi socio pro		✓	
SMR		✓	
Ethique sportive et droit à l'image		✓	

Conformément à la convention, la FFSTB a établi une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la Charte Ethique et Déontologie rappelant les valeurs de la république. Chaque athlète est sensibilisé :

- A son inscription sur un programme
- Dans le règlement intérieur du programme
- Dans le discours des intervenants
- Via les réseaux sociaux
- Via le canal de signalement : www.fftwirl.fr Rubrique : la fédération/plans fédéraux
- Campagne de sensibilisation avec l'association Colosses aux Pieds d'Argiles

Le suivi socioprofessionnel

Etat des lieux

Seul les AP ont jusqu'à présent été utilisées. Aucun autre dispositif n'a été nécessaire.

Etant une Fédération nouvellement reconnue HN, un lien particulier avec l'ANS est mis en place pour les éventuels besoins à venir.

Référent du Suivi Socio-professionnel

Le Directeur Technique Fédéral est le référent.

La stratégie et les priorités d'accompagnement socio-professionnel

L'accompagnement des sportifs se fait prioritairement pour :

- les sportifs de haut niveau :

- Elite
- Senior
- Relève

- les sportifs listés :

- Espoirs
- Collectif National

- les sportifs en structure

- Les Arbitres et Juges Sportifs de Haut Niveau

L'accompagnement des sportifs est individuel et dépend de ses projets sportif, scolaire, universitaire ou professionnel. L'aménagement proposé prend en compte la contrainte sportive liée aux stages de perfectionnement et des compétitions nationales et internationales.

L'accompagnement des sportifs se fait en lien avec les différentes ressources proposées sur le territoire :

- Les acteurs nationaux :

- Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- L'Agence Nationale des Sports, ANS

- Les acteurs régionaux :

- Les Maisons Régionales de la Performance, MRP



DRAJES

Les sportifs en structure d'accèsion (PASS) sont âgés de 8 à 19 ans. Leur accompagnement repose principalement sur des sujets liés à la scolarité :

- aménagements scolaires ou universitaires
- orientation et passage dans l'enseignement supérieur

Le DTF est attaché à ce que la scolarité soit facilité dans la mesure du possible.

Les sportifs en structure d'Excellence (PEX), âgés de 12 ans et plus, sont en majeure partie du même profil que les athlètes du PASS ou en situation professionnelle en entreprise.

Pour ces sportifs, le DTF est désigné comme référent, pour mettre en place l'accompagnement si besoin.

Base PSQS

Cette base est utilisée pour inscrire les sportifs sur les listes ministérielles et les structures du PPF. Celle-ci est également utilisée pour accompagner les sportifs de haut niveau

LA RECONVERSION :

Le responsable fédéral du suivi socio-professionnel des sportifs de haut niveau assurera, à la demande des sportifs un accompagnement personnalisé notamment pour leur permettre de mener leur double projet dans les meilleures conditions.

La fédération se préoccupe de l'avenir du SHN à moyen et long terme à l'issue de sa carrière sportive surtout dans une discipline non professionnelle comme le Twirling Bâton. L'orientation est donc un sujet important.

A ce titre la Direction Technique :

- Informera les sportifs sur les dispositifs spécifiques dont ils peuvent bénéficier
- Interviendra auprès des responsables de formation (ou de l'entreprise) pour permettre aux sportifs de suivre le programme d'entraînement et de compétitions internationales de référence
- Orientera les athlètes vers des programmes dédiés, exemple « Sport Excellence Reconversion »
- Sollicitera les athlètes vers une formation spécifique d'entraîneur et proposera des formations fédérales spécifiques, ce qui favorise une transition plus fluide en restant dans le milieu sportif.
- Proposera des entretiens individualisés de positionnement des SHN qui en font la demande et aidera à l'orientation vers les études les plus en adéquation avec le haut niveau
- Etablira :
 - o Le suivi et veille du dispositif des retraites
 - o Le suivi du Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)
 - o Le suivi des dispositifs ministériels mis en place
 - o Le Soutien aux démarches administratives que le SHN doit effectuer

GESTION DES AP

Ayant une enveloppe de 10 000€ pour 22 SHN, le choix a été fait de proposer aux athlètes éligibles une répartition proportionnelle liée à leurs frais personnels pour leur activité de SHN. Cette demande se fait sur les campagnes 4 et 5, sauf cas exceptionnels.



Pour Exemple :

	Sportif 1	Sportif 2	Sportif 3	Sportif 4	Sportif 5	Sportif 6
Dépenses annuelles	1 000,00 €	1 389,00 €	2 000,00 €	9 200,00 €	200,00 €	1 540,00 €
Dépenses Globales	15 329,00 €					
Part du SHN / Globale	7%	9%	13%	60%	1%	10%
Aides personnalisées	10 000,00 €					
Aides attribuées	652,36 €	906,13 €	1 304,72 €	6 001,70 €	130,47 €	1 004,63 €

Pour l'olympiade 25-28, les athlètes concourant sur les épreuves individuelles et duo seront prioritaires. En effet les équipes sont prises en charges par les organes déconcentrés ou la Fédération.

Nous prioriserons également les reconversions éventuelles et l'aide aux formations, notamment sur le TSARE

La SMR

Surveillance médicale règlementée des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF

Les Sportifs de Haut Niveau (SHN Elite, Senior, Relève)

La SMR pour les SHN est la suivante :

- Consultation clinique
- ECG de repos (électrocardiogramme)
- Bilan Psychologique
- Bilan Diététique
- Consultation gynécologique tous les 2 ans minimum.
- Questionnaire de surentraînement
- Fiche de synthèse

Cette SMR doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau Grand INSEP
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFSTB

Elle doit être faite dans les délais suivants :

- Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars de l'année N pour une première mise en liste
- Entre le 31 octobre de l'année N-1 et à + 365 jours de la dernière SMR pour une reconduction annoncée par la FFSTB

Prise en Charge Fédérale :

- Remboursement plafonné à 60€ pour les SHN suivant le protocole SMR dictée par la fédération.



Les Sportifs du Collectif National (SNC)

La SMR pour les SNC est la suivante :

- Consultation clinique
- ECG de repos (électrocardiogramme)
- Bilan Psychologique
- Bilan Diététique
- Consultation gynécologique tous les 2 ans minimum.
- Questionnaire de surentraînement
- Fiche de synthèse

Cette SMR doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau Grand INSEP
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFSTB

Elle doit être faite dans les délais suivants :

- Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars de l'année N pour une première mise en liste
- Entre le 31 octobre de l'année N-1 et à + 365 jours de la dernière SMR pour une reconduction annoncée par la FFSTB

Prise en Charge Fédérale :

- Remboursement plafonné à 50€ pour les SNC suivant le protocole SMR dictée par la Fédération.



Les Sportifs Espoirs

La SMR pour les Espoirs est la suivante :

- Consultation clinique
- ECG de repos (électrocardiogramme)
- Bilan Psychologique
- Bilan Diététique
- Consultation gynécologique tous les 2 ans minimum.
- Questionnaire de surentraînement
- Fiche de synthèse

Cette SMR doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau Grand INSEP
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFSTB

Elle doit être faite dans les délais suivants :

- Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars de l'année N pour une première mise en liste
- Entre le 31 octobre de l'année N-1 et à + 365 jours de la dernière SMR pour une reconduction annoncée par la FFSTB

Prise en Charge Fédérale :

- Remboursement plafonné à 40€ pour les Espoirs suivant le protocole SMR dictée par la Fédération.

Les Sportifs non listés, inscrits en structure du PPF

Aucune SMR n'est exigée par la FFSTB. Cependant si une structure en demande une, il est conseillé de faire la même que les espoirs :

- Consultation clinique
- ECG de repos (électrocardiogramme)
- Bilan Psychologique
- Bilan Diététique
- Questionnaire de surentraînement
- Fiche de synthèse

Cette SMR doit être effectuée dans un centre agréé :

- Réseau Grand INSEP
- Médecin du sport personnel, déclaré au préalable à la FFSTB

Prise en Charge Fédérale :

- Aucune prise en charge fédérale.



Une attention particulière est portée sur la santé physique et morale des athlètes. Les programmes d'entraînements sont adaptés en cas de nécessité.

Un lien particulier est mis en place entre les parents, l'athlète, les médecins, les psychologues et la commission médicales et le staff.

L'ensemble des acteurs est vigilant sur la santé physique spécifique à la population féminine. Un suivi particulier, en cas de maternité pourra être envisagé si besoin. N'ayant jamais été confrontés, nous comptons sur l'aide des différents acteurs pour accompagner l'athlète de manière optimale.

La SMR est suivie administrativement par Monsieur William MIDON, avec l'aide du Directeur Technique Fédéral, au sein de la Commission Médicale. Deux Médecins sont en charge d'analyser les dossiers médicaux et de les valider auprès de la Direction Technique.

SHN et maternité

Nos sportifs de haut niveau sont assez jeunes et jusqu'alors aucune SHN n'a été confrontée au choix de la maternité au cours de leur carrière sportive.

Cependant, notre sport étant essentiellement féminin, nous restons attentifs. Les sportives de haut niveau sont de plus en plus nombreuses à faire le choix d'avoir un ou plusieurs enfants au cours de leur carrière. Aujourd'hui, les mamans championnes ne font plus vraiment figures d'exception. La fédération se porte garant au respect du choix de la maternité de ses athlètes.

Un guide du Ministère est à leur disposition.

[Sport de haut niveau et maternité c'est possible | sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

Une organisation et un aménagement particulier pourra être mis en place pendant et après la grossesse en lien avec l'équipe médicale sur :

- Le maintien de la condition physique
- Le maintien des qualités physiques
- Le bien-être physique et moral
- Le retour à la pratique sportive et compétitive progressive et adaptée
- Un suivi avec les Kinésithérapeutes de l'EQF

Frais de parentalité :

Afin de mieux intégrer le parcours de vie des sportifs et la question de la parentalité, l'Agence nationale du Sport a mis en place depuis 2023 la possibilité d'être accompagné sur des aides à la parentalité. Cela s'adresse aux sportifs (hommes ou femmes) concernés par une situation exceptionnelle liée à une compétition ou un stage validé par la fédération nécessitant une modification de l'organisation du mode de garde de l'athlète, le dispositif n'ayant pas vocation à se substituer aux dispositifs de droit commun.



Version 3 TWIRLING 20 mai 2025

Les sportifs qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent en faire la demande à la Direction Technique Nationale qui en validera l'éligibilité et le montant avec l'Agence :

- Pour percevoir l'aide à la parentalité les athlètes doivent fournir des justificatifs à la fédération.
- A noter que le décret n°2024 -939 du 16 octobre 2024 a modifié certains critères dont un lié à la maternité :
 - Possibilité de rester 2 ans (au lieu d'1) sur la même liste après une maternité
 - Eligibilité à la liste Reconversion passée de 4 à 3 ans dont 2 en liste Senior ou Elite
 - Liste Reconversion portée à 6 ans maximum



Compétences et Honorabilité des cadres

La Direction Technique Fédérale, au travers de son PPF, « s’engage (...) à respecter les principes de liberté, d’égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et « à s’abstenir de toute action portant atteinte à l’ordre public »

L’ensemble des cadres fédéraux (Juges/arbitres, cadres fédéraux, et intervenants professionnels et bénévoles) sont licenciés et soumis, chaque année, au système d’information automatisé du contrôle d’honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles du ministère. <https://www.sports.gouv.fr/contrôle-d-honorabilité-64>

Quelques chiffres :

- Sur le dernier mandat, 5 licenciés se sont vu retirer leur licence fédérale par suite de la décision de la commission disciplinaire.
- 2024, environ 3600 personnes ont été soumises à ce contrôle.

Chaque année, les cartes professionnelles des intervenants rémunérés, sont vérifiées au siège de la Fédération.

Un référent a été mis en place pour recueillir toutes sortes de violences :

- Racisme
- Sexisme
- Homophobie
- Physique
- Verbale
- Psychologique
- Comportements Anti sportifs...

Ce référent, Monsieur Didier PASCAL, relaye les informations à la Commission Juridique qui pourra :

- Faire de la prévention
- Envoyer l’affaire en Comité d’Ethique
- Envoyer l’affaire en Commission Disciplinaire



Un module spécifique sur l'ensemble de ces aspects va être mis en place dans l'ensemble des formations fédérales ainsi que sur la formation continue en présentiel ou webinaire. Ce module, organisé en plusieurs unités, permettra de repréciser le code de déontologie et d'éthique, les valeurs de la république et sera en lien avec la formation citoyenne du sportif, notamment sur le dopage, les différents types de violence, la discrimination et la laïcité.

Ce module sera à disposition des SHN

Dans l'attente, les intervenants organisent des temps de discours et d'échange au sein des regroupements en début de saison et avec l'EQF avant chaque départ en compétition de référence.

Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles, la Fédération a signé une convention avec Colosse aux Pieds d'Argile.

La Fédération s'est ainsi engagée :

- à inclure sur le site de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton le lien pour accéder au site de l'Association Colosse aux Pieds d'Argile,
- à fournir la liste des comités régionaux et des comités départementaux à sensibiliser, ainsi que les statistiques de ceux-ci pour permettre une organisation efficiente,
- à informer l'Association Colosse aux Pieds d'Argile, par le biais d'une fiche navette, de tout signalement en cas de suspicion ou de cas avérés avec l'accord de la victime,
- à nommer au sein de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton une ou des personnes « ressources » qui s'engagent à respecter la plus stricte confidentialité des échanges sur toutes les affaires

De son côté, l'association Colosse aux Pieds d'Argile s'est engagée :

- à dispenser et à sensibiliser les dirigeants, éducateurs et jeunes licenciés mineurs des clubs par des sessions de sensibilisation et/ou de formation, sur les risques de violences sexuelles dans le milieu sportif. Les sessions de sensibilisation et/ou formation sont organisées par secteur ou dans le cadre des organes déconcentrés de la Fédération afin de regrouper le plus grand nombre de clubs,
- à mettre en place une cellule de crise au sein de nos structures à la demande de la Fédération, d'un comité régional, d'un comité départemental ou bien d'un club, auprès de l'ensemble des usagers de la structure, parents et enfants en cas de suspicion ou de faits avérés de violences sexuelles.
- Cette intervention est gratuite, seuls les frais de déplacements sont à la charge soit de la Fédération soit des comités régionaux, des comités départementaux,
- à aider et à accompagner les victimes de violences sexuelles ainsi que les victimes collatérales au sein de la Fédération, des comités régionaux, des comités départementaux et des clubs,
- à mettre la Fédération et/ou les victimes en relation avec la gendarmerie, police ou tous autres services juridiques,
- à mettre la Fédération et/ou les victimes en relation avec un psychologue qui pourra si nécessaire les orienter vers des psychologues spécialisés de son réseau
- à mettre la Fédération et/ou les victimes en relation avec un avocat spécialisé de ce domaine dans son réseau,



- par le biais d'une fiche navette, d'informer la Fédération de tout signalement en cas de suspicion ou de faits avérés relatés directement à l'Association Colosse aux Pieds d'Argile.

En parallèle, le Comité Directeur a mis à jour et fait voter le règlement disciplinaire par l'Assemblée Générale de 2024. Il a également créé des Commissions de Discipline afin de traiter les dossiers concernés.

Le site internet de la fédération diffuse par le biais d'un Bandeau dynamique ainsi que divers plans fédéraux via le canal de signalement : www.fftwirl.fr Rubrique La fédération/plans fédéraux

Exemple



[Prévenir les violences - FFTWIRL](#)

Concernant les compétences de l'encadrement.

Le corps arbitral :

Chaque juge a suivi une formation fédérale suivi par un examen permettant de valider leurs compétences en matière de jugement. En fonction des épreuves et du niveau de la filière, la formation est différente.

Pour le twirling artistique, nous avons 4 niveaux de formations :

- Juge National 3
- Juge National 2
- Juge National 1
- Président de Jury

Pour le twirling technique, nous avons une seule filière Juge

La Commission Arbitrale réalise un suivi des juges et de leur jugement. Ce travail permet d'optimiser le choix sur les événements majeurs

Avec l'IBTF, nous envoyons des juges en formation Juges Internationaux. Ces juges ont été détectés par la Commission Juges et notre juge français, M Xavier PAPIN, qui est notre référent juge international, Formateur IBTF et Vice-Président de la Commission Juges IBTF.

Chaque année, un séminaire juges est organisé et des webinaires sont organisés, en collaboration avec des cadres techniques, pour assurer la formation continue de nos juges.

Les entraîneurs ou encadrants :

Les entraîneurs rémunérés, fournissent à l'employeur une carte professionnelle d'éducateur sportif à jour. Les autoentrepreneurs fournissent en plus, une attestation de vigilance.

Un séminaire enseignant à lieu chaque année afin d'optimiser la formation continue.



PA Programmes Accession-Excellence 2026

Accueil

À propos de One Cont...

Calendrier d'équipe

Liste des planificateurs ...

Événement précédent

Documents

+ Nouveau ▾


↑ Charger ▾

📄 Modifier en

Documents  ▾

○  Nom ▾

 Programmes d'Accession Nationale

 Programmes d'Excellence

PA Programmes Accession-Excellence 2026

Accueil

À propos de One Cont...

Calendrier d'équipe

Liste des planificateurs ...

Événement précédent

Documents

Ajouter une conversation en temps réel

Ajoutez Microsoft Teams pour collaborer en temps réel et partager des ressources sur Microsoft 365 avec votre équipe. ⓘ

+ Nouveau ▾

↑ Charger ▾

📄 Modifier en mode grille

🔗 Partager

🔄 Synchroniser

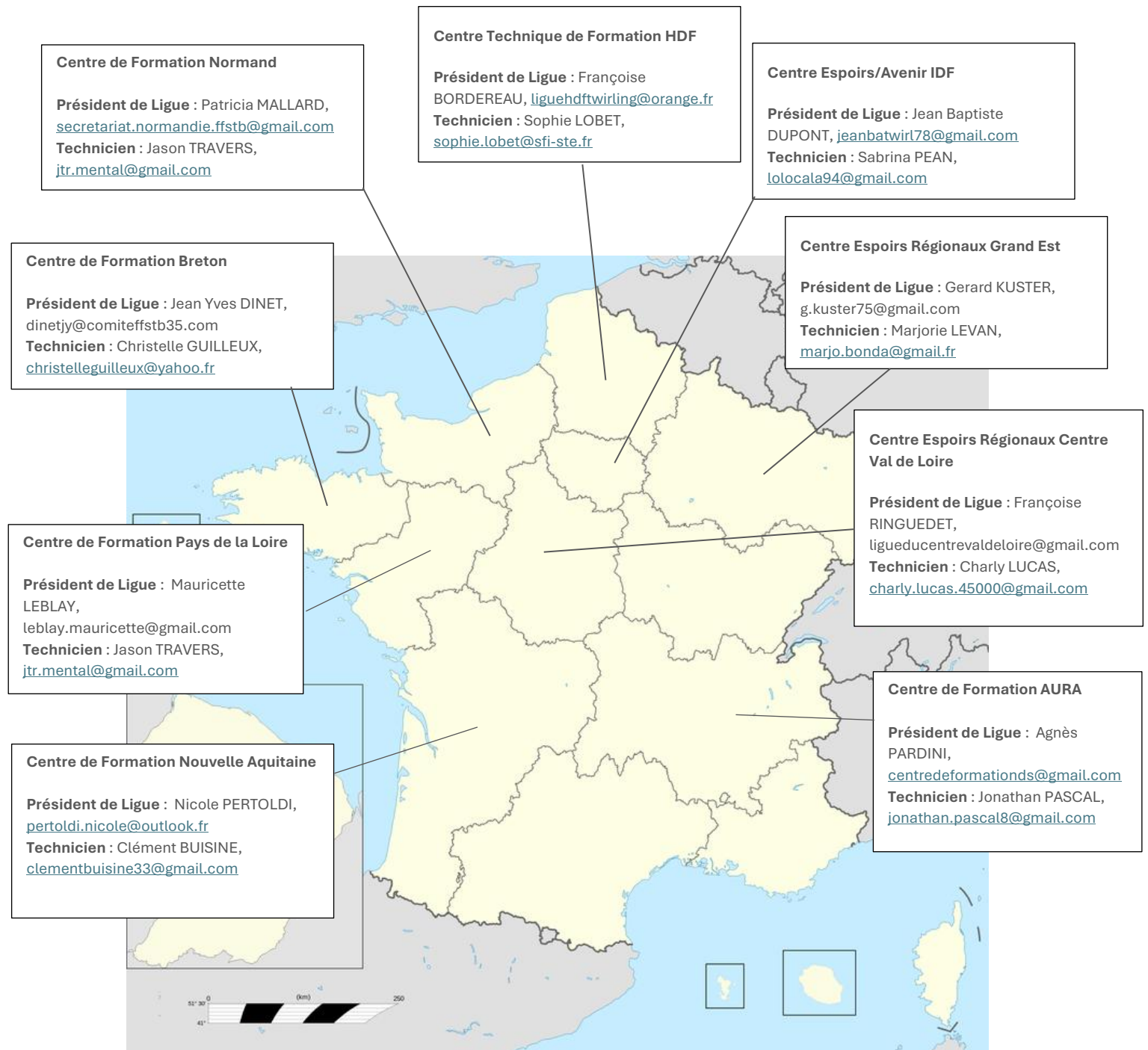
Documents > Programmes d'Accession Nationale

○  Nom ▾	Modifié ▾	Modifié par ▾
 AURA	Il y a environ une minu	Nicolas DREUMONT
 BRETAGNE	Il y a environ une minu	Nicolas DREUMONT
 CENTRE	Il y a environ une minu	Nicolas DREUMONT
 IDF	Il y a environ une minu	Nicolas DREUMONT
 NOUVELLE AQUITAINE	Il y a environ une minu	Nicolas DREUMONT



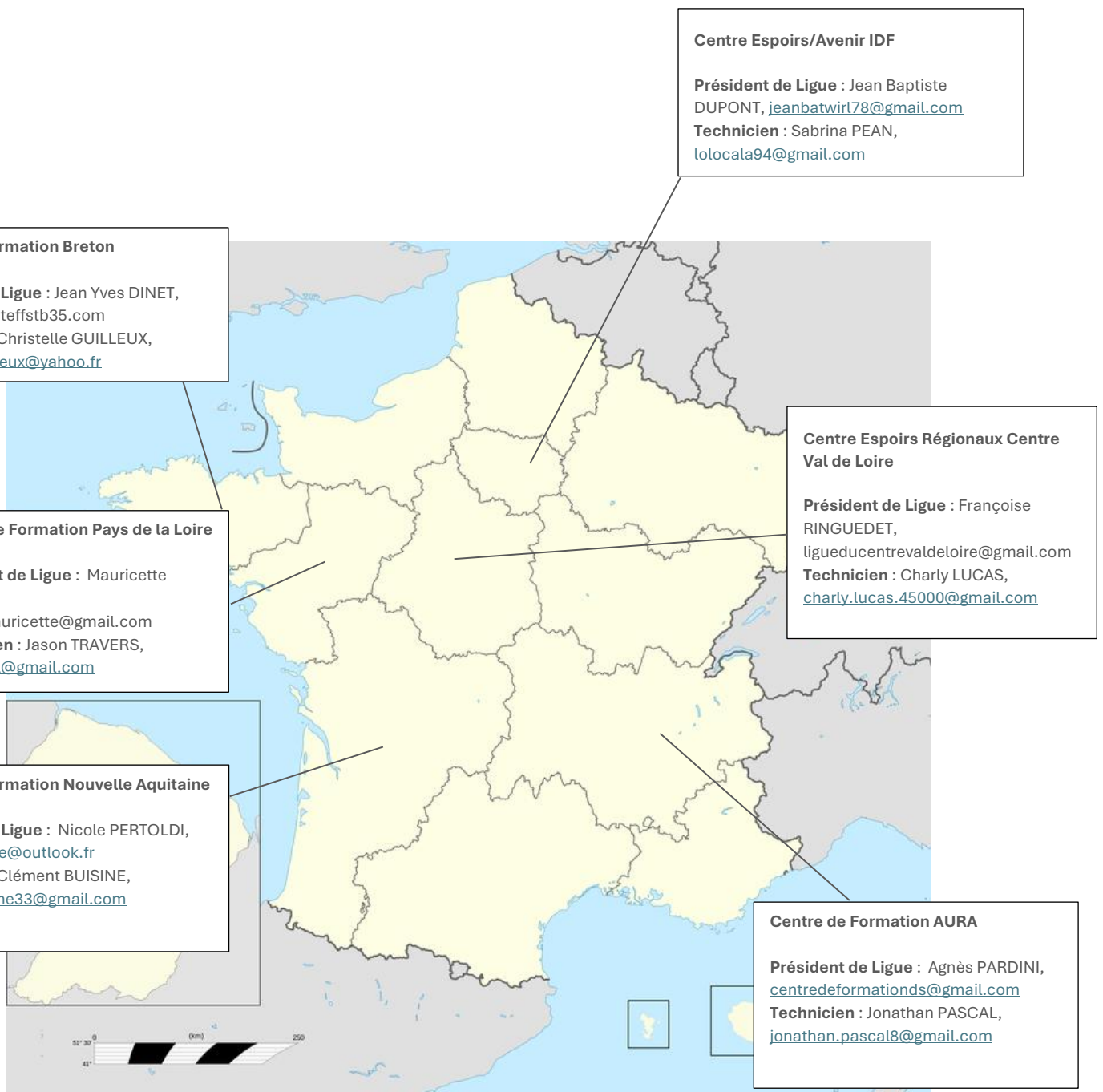
Les programmes d'accessions

Programme d'Accession Territoriale





Programme d'Accession Nationale Spécialité Artistique

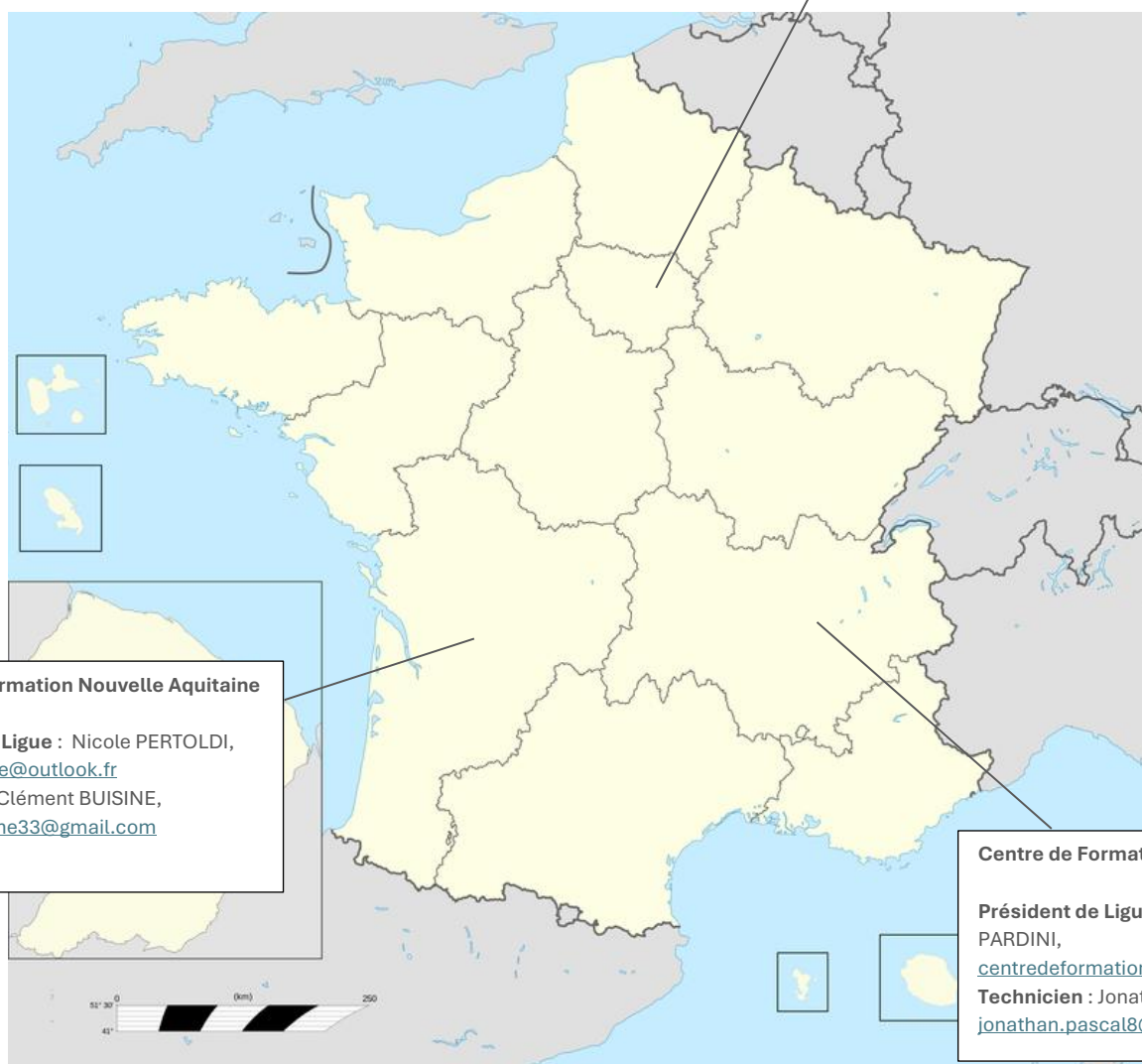




Programme d'Accession Nationale Spécialité Technique

Centre Espoirs/Avenir IDF

Président de Ligue : Jean Baptiste DUPONT, jeanbatwirl78@gmail.com
Technicien : Sabrina PEAN, lolocala94@gmail.com



Centre de Formation Nouvelle Aquitaine

Président de Ligue : Nicole PERTOLDI, pertoldi.nicole@outlook.fr
Technicien : Clément BUISINE, clementbuisine33@gmail.com

Centre de Formation AURA

Président de Ligue : Agnès PARDINI, centredeformations@gmail.com
Technicien : Jonathan PASCAL, jonathan.pascal8@gmail.com

Déclinaison de la stratégie dans les Outremer

- ⇒ Poursuivre les aménagements pour les athlètes des DOM inscrits sur le parcours d'Excellence
- ⇒ Suivre l'évolution du Programme d'Accession Réunion
- ⇒ Suivre l'évolution du Programme d'Accession Territoriale Martinique
- ⇒ Construction du Programme d'Accession Territoriale Guadeloupe (en cours)
- ⇒ Préparer un Programme d'Excellence pour les Antillais
- ⇒ Aide à la création d'un stage Technique en Guadeloupe (juillet 2025). Appel à candidatures de cadres fédéraux bénévoles.

Le Président du Comité régional de Martinique, Monsieur Emmanuel BASSON, a récemment été nommé sur un poste de lié au développement des outremer.



- Annexe 1, Convention SHN / Fédération
- Annexe 2, Cahier des charges des programmes d'Excellence
- Annexe 3, Cahier des charges des programmes d'Accession
- Annexe 4, Indicateurs de Performances des programmes.